



Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

4351^e séance

Lundi 30 juillet 2001, à 10 h 45
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Wang Yingfan	(Chine)
<i>Membres :</i>	Bangladesh	M. Chowdhury
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Doutriaux
	Irlande	M. Cooney
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Mali	M. Touré
	Maurice	M. Koonjul
	Norvège	M. Strømme
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M. Harrison
	Singapour	M. Mahbubani
	Tunisie	M. Ayari
	Ukraine	M. Kulyk

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2001/719).

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

La séance est ouverte à 11 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2001/719)

Le Président (*parle en chinois*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, de la Belgique, du Brésil, du Canada, de l'Indonésie, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, du Portugal et de la République de Corée des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, Mme Wensley (Australie), M. De Ruyt (Belgique), M. Moura (Brésil), M. Heinbecker (Canada), M. Widodo (Indonésie), M. Motomura (Japon), M. Hughes (Nouvelle-Zélande), M. Manalo (Philippines), M. Brito (Portugal) et M. Sun (République de Corée) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial et Administrateur transitoire du Timor oriental.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Vieira de Mello à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. José Ramos-Horta,

membre du Cabinet transitoire du Timor oriental responsable des affaires étrangères.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Ramos-Horta à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2001/719, qui contient le rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Vieira de Mello. Je crois comprendre qu'il est également disposé à répondre à des questions ou à fournir des éclaircissements, le cas échéant. À la fin de l'exposé, je donnerai la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des observations ou poser des questions. J'invite les membres à lever la main s'ils souhaitent prendre la parole.

Je donne maintenant la parole à M. Vieira de Mello.

M. Vieira de Mello (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand plaisir et un honneur que de m'adresser au Conseil aujourd'hui et d'avoir la possibilité de lui faire de nouveau un exposé sur l'évolution la plus récente de la situation au Timor oriental et sur nos plans pour l'avenir à cette phase critique du processus de transition. C'est un plaisir particulier que de faire cet exposé sous la présidence de la Chine qui a été un ami indéfectible de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et du Timor oriental depuis le tout début de cette entreprise redoutable. En fait, l'ensemble du Conseil, qui nous a confié cette entreprise gigantesque, ne s'est jamais dérobé à ses pleines responsabilités pour assurer le succès de cette mission. Bien qu'au Timor oriental, nous soyons peut-être aussi loin de cette salle qu'il est possible de l'être, grâce au vif intérêt et à l'appui manifestés par les membres du Conseil, nous sommes constamment rassurés qu'ils garderont toujours notre situation à l'esprit.

Avant de commencer mon exposé proprement dit, je voudrais présenter – bien que cela paraisse toujours quelque peu superflu de présenter une personne si bien connue de tous les membres du Conseil – M. José Ramos-Horta, membre de notre cabinet responsable des affaires étrangères. Également, et elle est peut-être moins bien connue du Conseil maintenant, je voudrais saisir l'occasion pour présenter Mme Emilia Pires, Directrice de l'organisme national de planification et de développement du Timor oriental. Mme Pires se trouve ici à New York en qualité d'hôte du Programme des Nations Unies pour le développement, et le moment choisi pour sa visite est particulièrement opportun puisqu'elle a dirigé nos travaux initiaux de planification pour la conception éventuelle d'une mission destinée à prendre la relève au Timor oriental, un sujet sur lequel je m'étendrai aujourd'hui.

Six mois se sont écoulés depuis que, lors de ma dernière visite à New York, j'ai fait un exposé au Conseil. Comme les membres l'ont lu dans le rapport du Secrétaire général, de nombreux faits sont survenus au Timor oriental depuis lors. Un grand nombre de projets que j'avais esquissés il y a six mois se sont concrétisés grâce à la résolution 1338 (2001) adoptée par le Conseil après le dernier débat public tenu en janvier, tandis que beaucoup d'autres sont en cours. Cependant, comme je l'ai déjà dit au Conseil, le mandat qui nous a été confié au Timor oriental était beaucoup plus qu'une liste de tâches, beaucoup plus qu'un inventaire de problèmes à résoudre. Ce n'était rien de moins que de travailler avec le peuple traumatisé et brutalisé du Timor oriental et, ensemble, d'édifier un État souverain indépendant.

J'ai souvent fait des observations sur le caractère unique de l'opération au Timor oriental. Je le fais non parce que je souhaite trouver des excuses à nos échecs, mais parce que nous sommes tous engagés dans une entreprise vraiment historique et que nous avons besoin de garder constamment ce fait en mémoire de même que le point dont nous sommes partis. Jamais la communauté internationale ne s'était ainsi alliée dans une aussi noble aventure, à partir de débuts aussi peu propices. Nous sommes partis, littéralement, de rien et parce que nous n'avions jamais fait cela, nous avons réussi, en procédant par tâtonnements, graduellement, à faire tout ce chemin pour préparer le Timor oriental à cet objectif ultime : l'indépendance.

Ce but est maintenant en vue. Mais mon message, aujourd'hui, c'est que malgré tout le chemin parcouru

dans cette aventure extraordinaire, il sera nécessaire d'aller beaucoup plus loin pour que le Timor oriental soit en mesure de bénéficier réellement et pleinement de son indépendance. Ce n'est pas le moment de se reposer sur ses lauriers; il faut au contraire s'atteler résolument à la tâche et mener à bien au mieux de nos possibilités le mandat que le Conseil nous a donné.

Les élections se tiendront dans un mois exactement. Une assemblée constituante sera convoquée sur la base du résultat du scrutin. Un second gouvernement de transition sera mis en place, après quoi le Timor oriental deviendra la première nation nouvelle du millénaire.

Le Conseil peut s'enorgueillir à bon droit de l'aide et des orientations qu'il n'a pas cessé de nous apporter au cours de cette période cruciale et souvent difficile, et dont je le remercie.

Mais il reste encore beaucoup à faire et, dans son rapport au Conseil, le Secrétaire général a indiqué que certaines des tâches ne seraient achevées qu'après la date officielle de l'indépendance du Timor oriental. Ma priorité absolue, dorénavant, est de veiller à ce que l'ONU soit en mesure d'achever le travail qui lui a été confié par le Conseil aussi vite et de façon aussi économique qu'il est raisonnablement possible. Pour ce faire, nous devons travailler sur quatre axes essentiels : premièrement, consolider le climat actuel de sécurité et de stabilité; deuxièmement, mettre le Timor oriental sur la bonne voie en créant des institutions démocratiques et en assurant le bon déroulement des élections, dans la paix; troisièmement, mettre en place les pierres angulaires de la gestion des finances publiques et de la politique générale; et quatrièmement, établir le cadre d'une administration publique viable et efficace. C'est sur ces quatre grands axes que repose notre objectif : confier un gouvernement sûr, stable et opérationnel à la population du Timor oriental.

Je pense que nous sommes sur la bonne voie pour ce qui est du processus de transition politique. Nous sommes en train d'élaborer une liste électorale, à partir du processus d'enregistrement des faits d'état civil, maintenant achevé et réussi. Les élections auront lieu le 30 août. Un processus politique multipartite est actuellement en cours et la campagne a commencé. C'est avec plaisir que je puis dire au Conseil que les efforts que nous avons faits pour encourager la participation des femmes au processus politique ont réellement porté leurs fruits. Sur un total de 992 candidats, pas moins de

268 candidates se présenteront aux élections, et je compte que beaucoup d'entre elles seront élues – en tout cas, je l'espère bien.

Nous avons également trouvé le moyen, grâce à l'appui généreux des États Membres, qui vient à point nommé, d'offrir une aide aux partis politiques pour la campagne électorale, aide qui va s'avérer particulièrement utile pour les petits partis, et ceux qui sont le moins bien financés. Cette aide ne sera pas en espèces, et elle ne sera pas suffisante : ce n'est jamais suffisant, mais elle permettra d'aider le processus démocratique à s'enraciner dans un pays qui n'a jamais joui de ce droit fondamental.

Il subsiste encore quelques inquiétudes au sein d'une grande partie de la population, qui pense que le processus politique pourrait conduire à des troubles civils et à la violence. Mais tant les dirigeants est-timorais que nous-mêmes avons été absolument clairs quant au fait que la violence politique sur le territoire ne serait pas tolérée. Au début du mois, pour bien insister sur ce point, 14 des 16 partis en lice pour les élections ont signé un pacte d'unité nationale, contresigné par José Ramos-Horta et moi-même, entre autres, et qui démontre sans équivoque leur détermination de se mesurer de façon pacifique, non violente et raisonnable, dans des élections démocratiques.

Comme le mentionne le rapport du Secrétaire général, les membres du Cabinet de transition qui souhaitaient participer à la campagne électorale ont démissionné et ont été remplacés par leurs anciens adjoints dans l'administration. Ce cabinet modifié continuera d'exercer le pouvoir exécutif et d'élaborer des projets de loi, dont la plupart, en dehors des affaires pressantes, seront présentés ultérieurement à la nouvelle assemblée.

Après les élections, j'ai l'intention de nommer un cabinet élargi qui reflétera les résultats du scrutin. Le nouveau gouvernement de transition entièrement timorais dirigera une administration de transition réorganisée, plus proche dans sa composition des différentes responsabilités ministérielles escomptées du futur gouvernement indépendant. Cela signifiera peut-être le bond en avant qualitativement le plus intéressant dans le processus de transmission des rênes du gouvernement de la communauté internationale aux Timorais de l'Est : un processus dont le Conseil a demandé à l'ATNUTO de se charger jusqu'au bout dans sa résolution 1338 (2001), adoptée en janvier dernier.

Je conserverai les pouvoirs qui m'ont été conférés par le Conseil, en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire, mais, à l'issue des élections, il conviendra bien sûr de passer à une nouvelle étape de ce que l'on appelle la timorisation. Je sais que c'est une expression inélégante qui est ainsi – malheureusement – passée dans l'usage, mais ce mot traduit bien la directive fondamentale qui a sous-tendu cette mission depuis les premiers mois de l'année dernière, à savoir : qu'on ne peut pas préparer un peuple à l'autonomie sans l'avoir d'abord exposé à l'expérience du gouvernement. Toute autre démarche serait simplement vouée à l'échec.

Je sais qu'après le succès de la conférence des donateurs tenue à Canberra le mois dernier, beaucoup au Conseil scrutent attentivement, et je dirais même d'un oeil critique, nos plans en matière de finances publiques. Le budget de 65 millions de dollars prévu à Canberra n'était, je pense, ni excessif ni imprudent. Il a résulté d'un processus très éprouvant et difficile, mais également très démocratique. Comme tous les budgets, il s'agissait d'un compromis – un compromis entre la viabilité budgétaire nécessaire, le bon sens économique et la dépendance à l'égard de l'aide, d'un côté, et les besoins urgents de la population du Timor oriental, de l'autre. Toutefois, je partage la préoccupation de nombreux membres quant à la viabilité à moyen terme d'un budget qui doit compter déjà sur 20 millions de dollars d'aide par an rien que pour les fonctions essentielles du Gouvernement.

Le dernier objectif de ma liste d'objectifs fondamentaux est le transfert de l'infrastructure publique existante à la nouvelle administration publique est-timoraise. Mes plans dans ce domaine m'amèneront à aborder également la question de la mission de suivi et de la tâche délicate mais de plus en plus urgente de ce que nous appellerions « gestion des attentes ».

S'agissant de l'administration publique, j'ai l'intention de suivre *grosso modo* le même schéma que pour la transition politique. Autrement dit, j'entends utiliser le temps qui nous reste jusqu'à l'indépendance pour ramener la composante internationale de l'administration publique à des effectifs et à une forme permettant un transfert sans heurt des pouvoirs vers une structure nationale qui soit crédible, efficace et dotée d'effectifs suffisants – une administration publique que le Timor oriental aura les moyens de faire fonctionner, à l'aide de techniques et d'installations fiables, et qui servira le peuple tout en évitant les ris-

ques de corruption, de népotisme et de copinage. Il y a encore beaucoup à faire dans cette voie et, au cours des mois et années à venir, le renforcement des capacités doit rester notre principal objectif et notre plus haute priorité.

Dans le passé, le renforcement des capacités s'est révélé à la fois frustrant et difficile et, à l'ONU, nous avons trop souvent recherché des gestionnaires plutôt que des guides, gestionnaires qui n'ont pas vu la nécessité d'obtenir des résultats dans ce domaine essentiel qu'est le transfert de compétences. Le PNUD a fait un excellent travail dans ce domaine et je tiens à le féliciter de son récent rapport très détaillé sur ce sujet ainsi que sur le plan à long terme qui y figure. Tous les partenaires de développement du Timor oriental seraient bien inspirés d'appuyer ce plan au cours des prochaines années.

Le Secrétaire général a recommandé dans son rapport au Conseil un maintien de la présence de l'ONU au Timor oriental, si la demande en était faite par le Gouvernement du Timor oriental. La nature de la mission appelée à succéder à l'actuelle mission a été expliquée aux membres, mais je voudrais prendre quelques instants pour faire part au Conseil de mes vues sur ce dont on aura besoin et pourquoi.

Je voudrais d'abord dire que nous planifions cette nouvelle mission, aussi bien par le biais d'une cellule de mission intégrée au sein du Secrétariat, ici à New York, que par la présence au Timor oriental d'un haut responsable qui se consacre à la planification de la mission plusieurs mois avant son déploiement. Il s'agit d'une exception rare dont il faut se féliciter, et je suis convaincu que mes collègues de New York veilleront à ce que cela devienne la norme à l'avenir.

Je suis conscient que les détracteurs de l'ONU disent souvent que la chose la plus difficile, c'est de nous convaincre de partir. Par le passé, ce fut souvent le cas. Dans le cas du Timor oriental cependant, je ne pense pas que nous cherchions à rester sur place plus longtemps que nécessaire, mais j'ai hâte d'entendre ce que dira M. José Ramos-Horta dans un instant à ce sujet. Ce n'est pas, de quelque façon que ce soit, une exigence particulière; j'estime qu'il s'agit d'une nécessité absolue. Les arguments en faveur d'une présence militaire et policière continue ont été bien présentés dans le rapport, et je ne vais pas les aborder en détail ici. Ce que je voudrais souligner, toutefois, c'est que notre planification dans ce domaine crucial sera fondée uni-

quement sur les conditions en matière de sécurité qui règnent au Timor oriental. Aucun autre facteur ne devrait influencer sur notre jugement ni sur celui du Conseil de sécurité.

Le rapport envisage une réduction progressive de la présence militaire internationale, qui débiterait bientôt dans la partie orientale du pays. Si la stabilité actuelle se maintient au Timor oriental pendant la période des élections et de la formation de l'Assemblée constituante et du nouveau gouvernement de transition, je ne vois aucune raison, à ce stade-ci, pour que le processus ne débute pas, de façon prudente, avant l'indépendance.

Toutefois, pour maintenir la sécurité, il faut davantage qu'une force de police et une présence militaire efficaces, aussi importantes soient-elles. Il faut également assurer la primauté du droit et un accès véritable à la justice. Au Timor oriental, comme les membres le savent très bien – et, en fait, comme la mission du Conseil en novembre dernier l'a montré explicitement – nous nous sommes efforcés de mettre en place un mécanisme efficace pour faire face aux crimes graves commis dans un passé récent. On constate maintenant qu'il y a certains succès à cet égard. Un procès important est actuellement en cours à Dili, qui traite d'une série de crimes horribles contre l'humanité qui se sont produits en 1999 dans le district oriental de Lautem. Néanmoins, nos tribunaux continuent de manquer de ressources essentielles, aussi bien sur le plan matériel que sur le plan humain.

Nous avons également des difficultés à mettre pleinement en application le mémorandum d'accord que j'ai signé l'an dernier avec le Ministre de la justice de l'Indonésie au sujet de la coopération dans les domaines juridique, judiciaire et des droits de l'homme.

Bien que les relations bilatérales continuent de progresser dans une direction en général positive, nous exhortons le Gouvernement indonésien à émettre de nouveau le décret portant création du tribunal spécial en matière de droits de l'homme, qui permettrait de traduire en justice, pour des crimes graves commis au Timor oriental, les 23 premiers suspects que le Ministre de la justice indonésien de l'époque, M. Marzuki Daruzman, a nommés officiellement au début de septembre 2000 après une enquête approfondie menée conjointement par les procureurs généraux de l'Indonésie et du Timor oriental. Pour que ce processus soit crédible, il est impératif que ce tribunal puisse

connaître de crimes qui se sont produits non seulement juste après le référendum de 1999, mais également avant cette date. Nous pouvons continuer, et nous continuerons, de traduire en justice les responsables de ces actes, qui relèvent de la compétence du Timor oriental. Pour que justice soit faite, il faudra que les commanditaires de ces crimes aient également à répondre de leurs actes.

La plupart de mes observations d'aujourd'hui porteront essentiellement sur la question de la présence civile, et en particulier sur les personnes qui travailleront au sein de la structure gouvernementale qui sera en place après l'indépendance. On nous a demandé d'accomplir une tâche, et cette tâche n'est pas encore achevée. Le mandat que le Conseil de sécurité nous a confié dans sa résolution 1272 (1999) était très clair. L'ATNUTO devait maintenir la sécurité et l'ordre public, mettre en place une administration efficace et appuyer le renforcement des capacités en vue de l'autonomie.

Assimiler la transition politique, qui est maintenant si près d'être achevée, à la mise en place d'une administration efficace pour le Timor oriental est tout simplement une erreur. L'avènement de l'indépendance politique suit une voie parallèle – même si elle y est étroitement reliée – à la réalisation progressive de ce que l'on pourrait appeler « l'indépendance administrative ». Il serait erroné de se désengager de cette activité de façon prématurée; de déclarer trop tôt que la résolution 1272 (1999) a été pleinement mise en oeuvre. Au moment de l'indépendance, il y aura encore des aspects de la résolution 1272 (1999) à mettre en oeuvre, et nous devons le faire afin de veiller à ce que le travail accompli jusqu'à maintenant – dont le mérite revient surtout au Conseil – ne soit pas perdu. Je suis certain que José Ramos-Horta confirmera cela dans quelques instants.

La réalité aujourd'hui, c'est que nous n'avons pas encore une administration est-timoraise pleinement efficace, et que nous ne l'aurons pas non plus au début de l'année prochaine, lorsque l'indépendance est le plus susceptible de se produire. La machine que nous dirigeons maintenant, l'hybride que nous avons créé et qui comprend un grand nombre de fonctionnaires internationaux, voit ses effectifs être réduits et rationalisés. Toutefois, il y a encore de nombreuses lacunes, et ces lacunes devront être comblées. Nous ne pouvons pas simplement partir et ainsi mettre en danger l'énorme investissement qui a été consenti jusqu'à

maintenant. Même s'il est vrai que le Timor oriental doit compter sur ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, et que la mission ne devrait rien faire que ces partenaires soient disposés à faire, j'estime néanmoins qu'il y a des parties cruciales du Gouvernement, en particulier dans les domaines mentionnés par le Secrétaire général dans son rapport – soit l'administration centrale, la gestion des ressources financières, la justice et les droits de l'homme – où il serait tout à fait justifié de déployer du personnel consultatif et un certain nombre de gestionnaires au sein du Gouvernement est-timorais. Avec l'assentiment et l'appui actif des Timorais de l'Est, ces experts poursuivraient le processus de transfert de compétences et assureraient le fonctionnement approprié des ministères pendant une période précise.

Je suis convaincu que ces postes devraient relever de la nouvelle mission et devraient être financés par des contributions mises en recouvrement. Avec tout le respect que je dois aux membres, je suis pleinement conscient des difficultés que cette proposition posera pour certains membres du Conseil. Toutefois, j'ai eu à travailler, pendant une grande partie de ma carrière au sein de l'ONU, en tenant compte des contraintes et de l'incertitude qu'entraîne le financement volontaire. Je suis donc convaincu que ces postes cruciaux doivent avoir une base ferme et prévisible, en étant financés à partir des contributions mises en recouvrement, si l'on veut pouvoir attirer le personnel de qualité requis et si l'on veut que ces personnes puissent travailler avec succès dans des domaines qui représentent, après tout, des préoccupations vitales pour les donateurs au Timor oriental.

Le Secrétaire général a déjà indiqué que nous sommes déterminés à achever notre tâche au Timor oriental de la façon la plus économique et la plus efficace possible. Nous l'avons signalé avec les chiffres que nous avons déjà présentés en vue de réduire les effectifs – ou de « ramener les effectifs à la taille idéale », comme on doit le dire maintenant semble-t-il – de la mission existante. Nous continuons de travailler sur les détails de nos plans pour la prochaine mission, mais ce que nous demanderons en octobre, lorsque nous reviendrons au Conseil avec des renseignements plus précis, présentera, je puis en assurer les membres, une évaluation stratégique, raisonnable et avant tout modeste des ressources qui seront requises.

Le moment est peut-être venu d'aborder la question du partage du fardeau avant d'aborder la viabilité

et la gestion des attentes. Faire un exposé devant le Conseil de sécurité fournit toujours une occasion unique d'attirer l'attention de la communauté internationale et des États membres sur un thème qui préoccupe particulièrement l'orateur à ce moment-là. Le Conseil me permettra donc peut-être de demander aux membres d'encourager, en mon nom et au nom du Timor oriental, l'ensemble du système des Nations Unies – le Secrétariat, bien sûr, mais aussi les institutions, les fonds et programmes – à travailler comme jamais encore pour offrir ensemble le plus d'aide coordonnée possible – avec nous sur le terrain. Nous avions espéré travailler ainsi par le passé, au début de la mission actuelle, et franchement les résultats ont été, comme les membres s'en souviendront, décevants. À ce moment-ci, saisissons cette occasion pour vraiment travailler ensemble dans l'esprit d'une mission véritablement intégrée, pour montrer ce que l'ONU peut faire lorsqu'elle travaille en équipe.

L'un des événements les plus importants de ces dernières semaines pour ce qui est de la viabilité à long terme du Timor oriental, a été la signature le 5 juillet de l'accord-cadre sur la mer du Timor. Les principaux ministres australiens et est-timorais ont parafé un arrangement qui est le produit de 16 mois de négociations souvent difficiles. Ce texte n'entrera en vigueur en tant que traité que lorsqu'il aura été approuvé, signé et ratifié par le Gouvernement élu à Dili. Il serait très peu judicieux, à ce moment-ci, de conjecturer sur les revenus que le Timor oriental pourra tirer à moyen terme en vertu de cet accord. Inutile de dire que ces revenus, s'ils sont bien gérés, auront un impact très important sur la capacité du Gouvernement indépendant d'offrir des services à son peuple et de planifier des investissements qui permettront d'assurer l'avenir du pays. Il y a certainement assez d'exemples de mauvaise gestion des ressources minérales pour que les Timorais de l'Est tiennent compte et tirent parti des erreurs des autres. Je suis certain qu'ils le feront. Cependant, cette indication de richesse à venir et la nécessité de la gérer ne devraient pas détourner le Gouvernement de la nécessité de procéder entre-temps à une planification dans le cadre de ses moyens.

Ceci m'amène au sujet sensible et controversé de la gestion des attentes. Je ne doute pas que nous avons effectué du bon travail au Timor oriental jusqu'ici – ensemble, en collaboration très étroite avec les dirigeants timorais. Les historiens pourront nous dire rétrospectivement dans quelle mesure ils auraient fait

mieux que nous. Mais même les détracteurs les plus sévères – et les membres du Conseil savent que nous en avons eus beaucoup, surtout parmi ceux qui se sont tenus à l'écart – doivent être surpris de ce que nous, l'Organisation des Nations Unies et les Timorais de l'Est, en travaillant encore plus étroitement avec la population du Timor oriental, avons réalisé en transformant les cendres et les débris que nous avons trouvés à notre arrivée début novembre 1999 en un État qui fonctionne, avançant rapidement vers des institutions démocratiques, des élections et un avenir démocratique.

Toutefois, il y a un coût qui me préoccupe de plus en plus, et c'est le bagage qu'une mission de l'ONU, les donateurs et d'autres apportent avec eux lors d'une opération comme celle-ci. Afin de fonctionner et de créer les conditions nécessaires pour nous permettre de travailler efficacement, nous apportons avec nous une culture compliquée de technologie et de confort relatif. Nous apportons avec nous des voitures et des ordinateurs, des climatiseurs et des antennes satellitaires, et tout l'attirail du Nord technologiquement développé – parce que nous ne pouvons pas fonctionner autrement et nous ne pourrions sans doute pas effectuer le travail sans tout cela. Mais ensuite nous partons, ayant suscité des attentes, surtout dans la capitale et les principaux centres, qui ne peuvent pas être satisfaites lorsque le jour de l'indépendance se lève et que nos hôtes s'aperçoivent qu'ils doivent vivre dans les limites de leurs modestes moyens. La viabilité est le mot fourre-tout que nous mettons dans nos rapports, mais derrière ce mot aseptisé pourraient se cacher la déception et la désillusion qui doivent être gérées si l'ont veut qu'elles ne soient pas destructrices. Nous travaillons assidûment à toute cette question du transfert des biens de l'ATNUTO vers le Timor oriental indépendant.

Au cours des prochains mois, avec la mise au point de la taille de la machine gouvernementale, il faudra effectuer certains choix difficiles et même pénibles, et nous devons tout faire pour nous assurer que non seulement ces choix soient faits, mais aussi que leurs effets soient planifiés et compris de tous. Combien d'ordinateurs resteront au Gouvernement, quels moyens de télécommunication sophistiqués, combien de véhicules? Il y a beaucoup de questions importantes. Mais demander combien n'est pas uniquement une question de mathématique; les réponses affecteront la vie des gens et leurs moyens d'existence.

J'ai pris l'habitude en ces circonstances, d'attirer l'attention du Conseil sur quelques-unes des leçons que nous avons tirées au Timor oriental qui pourraient être utiles à d'autres dans le domaine du maintien de la paix. En plus de ce que je viens de dire, j'aimerais attirer l'attention du Conseil sur trois dernières préoccupations : la police, la justice et le personnel.

Je n'ai pas grand chose de neuf à dire sur la question de la police civile des Nations Unies, mais je dois me répéter parce que, semble-t-il, nous sommes toujours confrontés aux mêmes vieux problèmes de la qualité opposée à la quantité – un problème, oserais-je dire, qui pourrait ne pas être autant un problème de personnel de police envoyé dans des missions de paix qu'un problème de notre démarche doctrinale vis-à-vis de tout le concept des fonctions internationales de maintien de l'ordre. Il faut reconnaître que cela serait un nouveau départ pour l'ONU. Nous avons besoin d'une analyse exhaustive de la façon dont nous abordons cette tâche. Cela implique le Secrétariat, les États qui fournissent du personnel – pour ce qui concerne la façon dont ils préparent leurs officiers de police avant le déploiement – et ceux d'entre nous qui sont sur le terrain, pour ce qui est de la manière dont nous décidons de les utiliser au mieux.

Pour mémoire – avec l'appui de Jean-Marie Guéhenno et l'aide du Département des opérations de maintien de la paix à New York –, nous avons lancé un projet pilote dans un district, impliquant le déploiement de la police civile en tant qu'unité nationale. Les résultats ne sont pas encore concluants, mais je crois que, dans certains cas, cela pourrait s'avérer plus efficace que la vieille méthode consistant à disséminer et mélanger les contingents nationaux en petits nombres dans l'ensemble de la zone couverte par la mission.

J'aimerais dire officiellement ici mon appui personnel entier à ceux qui demandent le développement d'un code judiciaire uniforme à utiliser par des administrations transitoires telles que l'ATNUTO et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Si l'ONU doit gouverner, alors la justice est l'élément clef et nous devons arriver sur la mission avec le code déjà prêt dans notre poche. Mais même un code préparé à l'avance exige une mise en oeuvre, et une mise en oeuvre exige des ressources. Elles ont été cruellement absentes au Timor oriental dès le départ. Comme les membres du Conseil s'en souviendront, la Mission a commencé à un point qui était même à une certaine distance de la case zéro. Il

n'y avait pas de juges, pas d'avocats, pas d'archives, pas de matériel, pas de bâtiments. À l'avenir, si jamais on nous demande d'administrer la justice, nous devons être en position de le faire correctement et nous devons disposer des moyens pour garantir que nous n'aurons aucune excuse pour ne pas le faire. Si nous n'y arrivons pas, nous risquons l'effondrement – ou le non-développement – d'un pilier essentiel de la société démocratique.

Enfin, avec beaucoup de pleurs et de grincements de dents, nous avons démontré, quelque peu tardivement et avec un soutien vigoureux du Secrétariat, que dans les questions de personnel nous pouvons faire fonctionner le système des Nations Unies. Nous avons mis au point une autonomie et une flexibilité qui nous ont permis de traverser des jours très difficiles, mais n'en restons pas là. Institutionnalisons maintenant certaines de ces innovations et continuons d'être créatifs dans notre réflexion au sujet du déploiement sur le terrain. Nous devons disposer des bonnes personnes au bon moment, et nous devons avoir le mécanisme pour conserver ceux qui sont bons et nous séparer de ceux qui ne conviennent pas. Surtout, nous avons besoin de temps et des ressources pour planifier l'avenir. C'est pourquoi nous planifions maintenant, et c'est pourquoi nous demandons, une fois de plus, l'aide du Conseil.

Lorsque j'ai fait un exposé au Conseil en juin de l'an dernier, j'ai invité tous les membres à se rendre au Timor oriental et à constater par eux-mêmes le travail qui est effectué là-bas, les difficultés rencontrées sur le terrain, les succès obtenus et les domaines dans lesquels j'ai reconnu qu'il y a beaucoup de choses à améliorer. En novembre, le Conseil a effectué cette visite et, je crois, a jugé l'expérience utile, permettant aux membres de percevoir peut-être plus clairement la complexité de l'opération sous tous ses multiples aspects.

Les élections du 30 août seront un jalon à beaucoup d'égards. Elles conduiront à la création d'une Assemblée qui rédigera la Constitution du Timor oriental, tout en assumant certains pouvoirs législatifs et, vraisemblablement, en se transformant elle-même, au bout du compte, en la première assemblée législative d'un Timor oriental indépendant. Ces élections me permettront également de former le second gouvernement de transition du Timor oriental, cette fois composé uniquement de Timorais. Sa composition traduira les aspirations du peuple telles qu'elles ont été exprimées lors du scrutin; sa structure préfigurera très bien celle du

premier gouvernement indépendant; et j'ai l'intention de lui confier le plus gros de la gestion quotidienne des affaires gouvernementales.

Ces nouveaux organes, associés au judiciaire, que nous nous sommes efforcés de timoriser dès les premiers jours, exerceront, dès la seconde moitié de septembre, le plus haut degré possible d'autonomie conformément aux résolutions 1272 (1999) et 1338 (2001). À ce stade, il apparaît qu'une fois la Constitution adoptée, des élections présidentielles seraient sans doute l'étape ultime sur la route du Timor oriental vers l'indépendance.

Beaucoup sera accompli lors de cette dernière phase de la transition conduite par l'Organisation des Nations Unies. Tant nous que les Timorais continueront d'apprendre au cours de ce qui sera, sans aucun doute, le chapitre le plus complexe, mais aussi le plus gratifiant de cette mission sans précédent. Le défi pour les Timorais de l'Est est évident. Celui auquel l'ONU fait face, qui consiste à administrer le Timor oriental au nom du Conseil, sera tout aussi intimidant, car nous devons exercer nos responsabilités en pleine harmonie avec les nouveaux organes qui bénéficieront pour la première fois dans l'histoire du Timor oriental, de la légitimité démocratique.

Dans le cas où les membres du Conseil accepteraient mon invitation renouvelée de nous rendre à nouveau visite, je ne doute pas qu'il leur sera donné de constater qu'il ne s'agit pas d'une interface qu'il faudrait faire perdurer au-delà de ce qui est absolument nécessaire pour d'atteindre les objectifs essentiels permettant au Timor oriental d'accéder à son indépendance. En revanche, et je suis certain qu'ils souscriront au fait que, pour que notre fierté dans cette entreprise soit pleinement justifiée, il nous faut rester pleinement engagés au cours des premiers jours difficiles après le retrait du drapeau de l'ONU. Je m'engage à réaliser l'engagement du Secrétaire général, à savoir présenter au Conseil des recommandations beaucoup plus détaillées avant le mois d'octobre au sujet d'une configuration réduite, compacte et plus efficace de cette composante.

Je vous remercie une fois encore de m'avoir permis de faire cet exposé aujourd'hui. Peut-être que maintenant, afin de me permettre de compléter mon exposé et celle de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), vous permettrez peut-être à mon ami et collègue José Ra-

mettez peut-être à mon ami et collègue José Ramos-Horta de prendre la parole.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. de Mello de son exposé très complet. Je donne maintenant la parole à M. José Ramos-Horta, membre du cabinet de transition du Timor oriental responsable des affaires étrangères.

M. Ramos-Horta : Je voudrais saisir cette occasion pour vous dire tout l'honneur et le plaisir que suscite pour nous cette réunion toujours sous votre présidence. Je souhaiterais également, par la même occasion, exprimer ma sincère reconnaissance aux précédents Présidents du Conseil de sécurité, particulièrement pendant le mois de janvier, durant la première réunion de l'année sur le sujet, et en mai, lorsque le Président Xanana Gusmão et moi-même avons pris la parole sous la présidence des États-Unis.

Je tiens donc à vous féliciter, Monsieur le Président, votre gouvernement et votre peuple pour votre victoire en tant qu'hôte des jeux olympiques de 2008. J'espère que d'ici là, les Timorais de l'Est se montreront être des concurrents dignes à Beijing et capables d'enlever quelques médailles aux athlètes chinois.

Nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis le moment où la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) a atterri dans le pays. Je ne veux pas répéter ce que nous avons déjà dit et ce que Serge de Mello a déjà, avec tant d'éloquence, exprimé dans son intervention qui traitait de ce que la communauté internationale a trouvé au Timor oriental et sur les difficultés rencontrées, la destruction, le désespoir, les pertes de vie, le déracinement des personnes (plus d'un tiers de la population a été déracinée et emmenée au Timor occidental et ailleurs en Indonésie) et ce que nous avons accompli jusqu'à présent.

Le 30 août, deux ans après le référendum historique, le peuple du Timor oriental va de nouveau voter et, pour la première fois en 500 d'histoire, il élira les députés de notre Assemblée constituante, lesquels rédigeront une constitution et établiront ainsi le cadre juridique de la déclaration d'indépendance et de l'élection du président.

Par le biais de notre participation aux discussions, nous avons assuré le Conseil qu'au-delà des efforts des forces de maintien de la paix, qui se sont brillamment acquittées de leurs fonctions en protégeant les frontières du Timor oriental et en assurant la sûreté et la tran-

quillité de la population dans les diverses régions, nous autres, dans le Timor oriental, ferons tout notre possible pour coopérer avec la communauté internationale en assurant pour nous-mêmes paix et tranquillité.

Au mois de juin, nous avons dissout le Conseil timorais de la résistance timoraise. Dans l'histoire de la décolonisation, cela doit être une expérience tout à fait unique. Jamais encore dans l'histoire de la colonisation un mouvement de coalition ne s'est dissout pour permettre à ses membres de créer un système et une société multipartites.

Des préoccupations et des craintes avaient été exprimées qu'avec la dissolution du Conseil national de la résistance timoraise – cet organe général qui avait mené le peuple vers l'indépendance, et, en particulier, mobilisé et organisé le peuple pour le référendum du 30 août 1999 – la violence ne surgisse. Or, la transition du Conseil national de la résistance timoraise à un système multipartite s'est fort bien passé.

Durant la première semaine du mois de juillet, comme Serge Vieira de Mello, les deux évêques du Timor oriental, Xanana Gusmão et moi-même en ont été les témoins, et sa Sainteté le Pape nous ayant envoyé un message, les partis politiques du Timor oriental ont signé un pacte d'unité nationale les engageant à accepter la non-violence en tant que norme et les résultats des élections du 30 août, indépendamment de l'issue de chacun d'eux. Jusqu'ici, ils se sont montrés fidèles aux engagements politiques qu'ils avaient pris. La campagne politique a commencé à travers le pays, forte de milliers de participants, et pour l'instant, il n'y a pas eu un seul acte de violence entre les partis politiques.

La région frontalière elle-même a été relativement calme malgré certains incidents occasionnels. Nous regrettons l'incident qui s'est déroulé hier et qui a fait une victime, un soldat indonésien armé mais en civil. Nous ne connaissons pas encore les circonstances précises ni le lieu exact de cet incident. Je n'ai reçu cette information que ce matin de mon bureau de Dili. À part ces incidents, la situation dans la région frontalière a été relativement calme et sûre, ce que l'on peut attribuer au professionnalisme des forces du maintien de la paix et aussi aux efforts déployés par l'ONU, par le truchement de Sergio Vieira de Mello et par le chef des forces de maintien de la paix pour engager un dialogue avec la partie indonésienne. Nous nous félicitons des efforts déployés par le dirigeant militaire indoné-

sien dans la région de Bali, particulièrement au Timor occidental, le général Willem da Costa, sous l'égide duquel la situation s'est améliorée depuis qu'il dirige les opérations au Timor occidental.

Nous avons poursuivi des efforts de dialogue avec les factions autonomistes et intégrationnistes de la société du Timor oriental. Des consultations couronnées de succès ont eu lieu à la fin du mois de mai dans le Timor oriental, comprenant 100 personnes, dont 50 provenant du Timor oriental et d'ailleurs en Indonésie. Le Président Xanana Gusmão s'est rendu dans cette région frontalière et a ouvert un dialogue avec des dirigeants militaires et des éléments politiques de l'autre partie.

L'évêque Basilio Nascimento, chef du diocèse de Baucau, a aussi effectué une visite fructueuse au Timor occidental où il a été reçu par des milliers de personnes. Des préparations sont en instance afin que Xanana Gusmão puisse de nouveau se rendre dans la région frontalière et peut-être également dans le Timor occidental afin de poursuivre le dialogue non seulement avec les autorités du Timor occidental mais également avec nos propres représentants qui se trouvent dans les camps du Timor occidental.

Nous venons de revenir de la réunion ministérielle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), qui s'est tenue à Hanoi, à laquelle nous avons été invités par le pays hôte, le Viet Nam. Une fois de plus, nous avons répété à nos voisins, notamment aux pays de l'ANASE, mais également aux autres – nos interlocuteurs comme la Chine, le Japon, la Corée, l'Australie, la Nouvelle Zélande et les États-Unis – notre attachement au développement des relations dans la région, notamment avec l'Indonésie, parce que nous pensons que des relations fortes, dynamiques et créatives avec la région représenteront notre meilleure défense.

Ce n'est que si nous avons la capacité de créer un réseau de relations et d'intérêts avec les pays de la région que nous pourrions faire en sorte que le Timor oriental puisse continuer à aller de l'avant dans la paix au cours des années à venir. Comme vient de le dire Sergio Vieira de Mello, nous avons récemment conclu avec l'Australie un accord-cadre à titre provisoire qui régit le partage des revenus provenant du gaz et du pétrole extraits dans la mer du Timor. Si les discussions qui ont porté sur la mer du Timor ont pu aboutir, c'est aussi grâce à la maturité et au sens des responsabilités

dont ont fait preuve les deux parties, le Timor oriental et l'Australie.

Comme l'a dit Sergio Vieira de Mello, et comme cela a été notre souci, nous espérons, néanmoins, que nous pourrions créer d'autres sources de richesse pour le Timor oriental pour éviter qu'il ne devienne tributaire d'un ou deux produits de base, comme par exemple le pétrole et le gaz. À cet égard, je tiens à informer le Conseil que nous poursuivons nos discussions avec la Banque mondiale, avec le Programme des Nations Unies pour le développement, avec M. Sergio Vieira de Mello, avec nos compatriotes du Timor et avec les pays donateurs, de façon à mettre sur pied une équipe spéciale de développement stratégique qui étudiera les possibilités de développement à long terme du Timor oriental. Nous recevons pour cela une aide concrète du Gouvernement malaisien qui enverra un haut fonctionnaire du Bureau du Premier Ministre chargé du développement économique nous aider à mettre au point un cadre stratégique pour le développement du Timor oriental à moyen terme et à long terme. En décembre, nous espérons pouvoir présenter à la conférence des donateurs qui se tiendra à Oslo un tableau préliminaire des perspectives économiques du Timor oriental pour les années à venir.

Si tout se passe bien, nous pourrions annoncer ici même le moment où l'indépendance du Timor oriental se concrétisera. C'est l'Assemblée constituante en consultation avec le Représentant spécial du Secrétaire général qui en prendra la décision. Nous espérons pouvoir nous en tenir au calendrier prévu au départ et mis au point auparavant, et y parvenir au début de l'année prochaine. Des élections présidentielles devraient se tenir immédiatement après l'adoption de la constitution, et l'indépendance pourrait se réaliser au début de l'année prochaine.

Toutefois, malgré la note positive que je m'efforce d'apporter ici et qui reflète la réalité dans le pays, il est également important de garder à l'esprit le fait que la paix au Timor oriental demeure précaire, en raison des traumatismes que la population a connus pendant 25 ans et de la culture de violence et de crainte qui a été la sienne. Il n'est pas facile de supprimer cet état d'esprit après 25 années de violence. La paix est précaire aussi parce que tant que des éléments armés continueront à opérer au Timor occidental, la population du Timor oriental continuera à vivre dans la crainte de ce qui se produira dans la période qui suivra l'indépendance. L'incident au cours duquel un soldat

indonésien, qui en apparence s'était égaré au Timor oriental, a été abattu par des forces vigilantes de la Nouvelle-Zélande n'a fait que souligner la nécessité pour les deux parties de continuer à coopérer encore plus étroitement afin de débarrasser toute la région des armes et de la violence qui sévit le long de la frontière. Au Timor oriental, nous attendons avec beaucoup d'intérêt de coopérer avec le nouveau Président et le nouveau Gouvernement indonésien, que nous nous saluons très chaleureusement. Ces derniers jours, le peuple indonésien a fait preuve d'une extraordinaire maturité en acceptant les changements dans la paix. Nous continuons quant à nous nos efforts pour engager le dialogue avec le nouveau Gouvernement indonésien. Nous attendons avec impatience le jour où le Timor oriental et la province indonésienne de Nusa Tenggara Timur, le territoire du Timor occidental en particulier, pourront créer un partenariat afin d'éradiquer la pauvreté, le paludisme, la tuberculose et d'autres maux. Pour y parvenir, il est indispensable que le Gouvernement du Timor oriental et le Gouvernement de Djakarta parviennent à une confiance mutuelle réelle et agissent en toute transparence.

Pour terminer, je souligne que nous sommes conscients de la nécessité pour les Nations Unies de réduire la composante militaire de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental. Nous sommes également conscients de la nécessité de réduire la taille de la composante civile au Timor oriental car, après tout, cela va dans le sens de nos intérêts. Nous n'avons aucun intérêt et nous ne désirons pas qu'une force étrangère reste indéfiniment au Timor oriental, aussi professionnelle soit-elle, aussi accueillante soit-elle et aussi bien élevée qu'elle ait été jusqu'à présent. Il est naturel qu'une société ou un pays veuillent être maîtres de leur destinée. Nous ne voulons pas imposer indéfiniment à la communauté internationale la présence des forces de maintien de la paix sur le terrain pas plus que du personnel civil. Toutefois, la paix continue d'être précaire bien que le processus ait extraordinairement bien réussi grâce notamment au rôle dirigeant joué par le Secrétaire général et grâce à son Représentant spécial. Ce que l'ONU a réalisé au Timor oriental en partenariat avec les pays donateurs est exceptionnel. Cependant, si l'on envisage un retrait précipité peu après l'indépendance, on risque de porter atteinte à ce qui a été réalisé à tant de frais, en termes de ressources financières et de vies humaines, car les Timorais de l'Est ont consenti un sacrifice

considérable et ont fait le sacrifice d'un grand nombre de vies pour parvenir où il en sont à présent.

C'est pourquoi je terminerai en lançant un appel aux membres du Conseil de sécurité et à la communauté des pays donateurs pour qu'ils appuient les recommandations qui figurent dans le rapport du Secrétaire général en ce qui concerne la composante civile et en ce qui concerne une réduction prudente et mesurée de la composante militaire après l'indépendance.

Nous espérons que l'année prochaine nous pourrions tous revenir ici et que le Président élu, le Premier Ministre ou le Ministre des affaires étrangères reviendront devant le Conseil pour remercier encore une fois les membres du Conseil de l'appui et de la générosité extraordinaires dont ont fait preuve le Conseil, le Secrétaire général, les institutions, les pays donateurs en général et la société civile.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Ramos-Horta des paroles aimables qu'il a eues à l'égard de mon pays. Après l'indépendance du Timor oriental, la communauté internationale accueillera certainement à bras ouverts ce nouveau pays. Nous vous souhaitons de parvenir à d'excellents résultats dans tous les domaines, y compris aux Jeux olympiques de 2008.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des commentaires ou poser des questions. Un si grand nombre de membres du Conseil ont levé la main au début de la séance pour indiquer qu'ils voulaient prendre la parole qu'il ne sera sans doute pas possible de satisfaire tout le monde en s'en remettant à l'ordre de la liste des orateurs. Je demande aux membres de me pardonner et de faire preuve de compréhension devant les difficultés auxquelles sont confrontés le Secrétariat et le Président en la matière.

M. Mahbubani (Singapour) (*parle en anglais*) : Nous sommes heureux d'accueillir à nouveau M. Sergio Vieira de Mello et M. José Ramos-Horta au Conseil de sécurité, notamment à cette étape critique de la transition politique du Timor oriental. Nous souscrivons également aux sages conseils qu'ils ont tous deux donnés aux membres du Conseil.

Pourquoi en sommes-nous à ce stade critique aujourd'hui? Premièrement, nous nous trouvons à mi-parcours du mandat actuel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO)

que le Conseil de sécurité a décidé dans la résolution 1338 (2001) de proroger jusqu'au 31 janvier 2002 étant entendu que nous devons garder à l'esprit que des modifications puissent être nécessaires compte tenu du calendrier de l'indépendance. Le moment est donc bien choisi de procéder à un examen à mi-parcours des progrès enregistrés par l'ATNUTO et de faire plus ample connaissance avec le calendrier politique du Timor oriental.

Deuxièmement, le Secrétaire général nous a fourni un rapport intérimaire très important sur l'ATNUTO. Nous nous félicitons des nombreux projets sur lesquels l'ATNUTO a collaboré avec des organes comme le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. Ce qui est plus important encore, c'est que le Secrétaire général nous a présenté un plan d'opérations pour la mission destinée à prendre la relève après l'indépendance du Timor oriental. En se servant du cadre fourni par le Secrétaire général, des discussions intenses doivent maintenant suivre au Timor oriental et au sein de la communauté des Nations Unies. Des discussions doivent commencer ici et maintenant pour poser les meilleures bases possibles de la mission destinée à prendre la relève et non pas parce que, comme certains l'ont affirmé, le Conseil envisage un retrait précipité du Timor oriental. Si je peux répéter les paroles que l'Ambassadeur Richard Holbrooke a prononcées au dernier débat public tenu l'année dernière sur « Pas de sortie sans stratégie »,

« nous devons être très prudents lorsque nous parlons de stratégies de sortie, qu'il ne faut pas confondre avec des dates butoirs de sortie... une stratégie de sortie doit être orientée sur un objectif global précis et non sur un délai arbitraire et artificiel qui serait imposé. » (S/PV.4223, p.4)

Troisièmement, dans un mois exactement, les Timorais de l'Est vont aller aux urnes pour choisir démocratiquement leurs représentants à l'Assemblée constituante composée de 88 membres. L'élection représente un des faits les plus importants du calendrier de la transition politique du Timor oriental, mais nous ne devons pas oublier que, bien que l'élection constitue une étape importante du mandat de l'ATNUTO, ce n'est pas l'objectif final de l'ATNUTO et cela ne devrait pas être non plus celui de l'Organisation des Nations Unies. Étant donné leur expérience récente des élections, beaucoup de Timorais de l'Est estiment que les risques de violence pendant et après les élections

seront peut-être encore plus élevés qu'auparavant. Un grand nombre d'opérations de maintien de la paix passées ont également montré que les élections représentent une période hautement instable pour permettre le retrait d'une opération.

L'ONU devrait donc tirer des enseignements des expériences passées et ne pas répéter ces erreurs au Timor oriental. Planifier une réduction progressive avant les élections présuppose un meilleur cas de figure, ce à quoi le rapport Brahimi est opposé. Le rapport Brahimi a mis également en garde contre toute tentative forcée visant à adapter une situation aux critères politiques et extérieurs que fixerait New York. Les élections de l'Assemblée constituante et la période qui suivra immédiatement après pourraient être un moment de vulnérabilité. À ce titre, le Conseil devrait envisager cette période avec vigilance plutôt que comme une possibilité de sortie précoce ou de retrait du Timor oriental. Parallèlement, planifier la sortie ou le retrait substantiel de l'ONU du Timor oriental à ce stade n'enverrait justement pas le bon message aux Timorais de l'Est.

L'ATNUTO a fait beaucoup de progrès. Le dévouement du personnel de l'ATNUTO, et surtout de M. Sergio Vieira de Mello, l'Administrateur transitoire, est une qualité à laquelle les membres du Conseil de sécurité ont continuellement rendu hommage. Nous aurions tort de ne pas réaffirmer encore une fois cet hommage aujourd'hui, car il est vraiment mérité. Nous demeurons également impressionnés par la détermination et la volonté manifestées par les Timorais de l'Est de se maintenir sur la voie dans laquelle ils se sont engagés vers l'indépendance. Ce n'est en aucun cas de notre part condamner le travail excellent fait par l'ATNUTO et de celui fait par le peuple timorais que de dire que les tâches à venir restent considérables. L'ONU a encore beaucoup à faire. En fait, comme l'a dit ce matin M. Vieira de Mello, malgré tout le chemin parcouru, il sera nécessaire d'aller encore plus loin.

Avant la signature de l'accord du 5 mai 1999, le Timor oriental réclamait cinq années de transition politique pour se préparer à l'indépendance. Compte tenu du fait que deux années seulement se sont écoulées depuis la consultation populaire qui s'est tenue au Timor oriental et les faits qui sont survenus après, il est tout à fait compréhensible qu'il reste encore beaucoup à faire. Ce que le Timor oriental a réalisé jusqu'ici demeure précaire et n'est pas irréversible. Comme l'a souligné le rapport du Secrétaire général, certains élé-

ments extrémistes des milices ont planifié la reprise des actions visant à déstabiliser le Timor oriental avant la tenue des élections et l'accession à l'indépendance. On craint également que certains éléments des milices n'aient adopté un profil bas en attendant l'indépendance du Timor oriental, dans l'espoir que la présence militaire prendra fin au Timor oriental.

Par conséquent, bien que des progrès considérables aient été faits dans le cadre du processus de timorisation de l'Administration transitoire du Timor oriental, il est clair que certains domaines clefs de gouvernement continueront de nécessiter l'appui de l'ONU. Si le Timor oriental au cours de la période qui suivra l'accession à l'indépendance devait échouer, les dépenses qu'occasionneraient un retour et une reconstruction du Timor oriental seraient pour l'ONU beaucoup plus élevées que si la présence internationale était maintenue tant que le Timor oriental n'est pas capable de se tenir sur ses deux pieds. Nous pensons que l'ONU ne devrait pas chipoter sur les petites dépenses sans regarder aux grandes. Nous pensons qu'il n'est pas suffisant de ne compter que sur les contributions volontaires pour financer la présence des Nations Unies. Les contributions volontaires à elles seules ne sont pas suffisantes. Il serait préférable que la présence des Nations Unies soit appuyée par une source de financement régulière et fiable qui donnerait au Timor oriental toutes les chances de viabilité à long terme. En fait, une fois encore, comme M. Sergio Vieira de Mello l'a affirmé ce matin avec force et clarté, nous devons prévoir le financement à partir des contributions mises en recouvrement et non pas à partir de contributions volontaires. Nous devrions tenir compte de ses conseils avisés et je pense que M. Ramos-Horta nous a lancé un appel dans le même sens.

Au cours de la réunion organisée selon la formule Arria par la mission de Singapour le 26 juillet 2001, les membres du Conseil ont entendu des exposés de quatre éminents orateurs : M. Shephard Forman du Center on International Cooperation de l'Université de New York, l'Ambassadrice Nancy Soderberg du International Crisis Group, Mme Sidney Jones de Human Rights Watch et l'Ambassadeur David Malone de l'International Peace Academy. Le message unanime qu'ils nous ont transmis à cette réunion était que le Timor oriental est un projet à moitié achevé. Ils nous ont rappelé qu'assurer une paix et un développement durables au Timor oriental ne saurait se faire au rabais ou à la hâte. Un retrait précipité soit de la composante militaire soit

de la composante civile de l'ATNUTO entraînerait des risques graves en augmentant l'incertitude, tant sur le plan local qu'international, et en sapant la stabilité de la période de transition qui est vraiment essentielle. Personne ne souhaite que deux ans d'investissements débouchent sur un État qui a échoué.

Le succès ou l'échec du Timor oriental renforcera ou sapera la crédibilité de l'ONU. En même temps, il ne faut pas perdre de vue le contexte régional, surtout du fait de la transition politique que connaît actuellement l'Indonésie, le pays voisin du Timor oriental. La stratégie de sortie du Timor oriental doit donc être soigneusement mise au point avec les représentants élus du Timor oriental, non pas sur la base des dépenses passées ou des besoins prévus dans d'autres crises, mais sur la base des besoins continus du Timor oriental. Une présence des Nations unies, même réduite – et nous convenons avec MM. Vieira de Mello et Ramos-Horta du fait qu'elle devra être réduite – sera cruciale. Des domaines comme la défense, la sécurité publique, la justice et la gouvernance sont des domaines clés qui nécessitent l'appui international même au-delà de l'indépendance.

Plus précisément, les orateurs à la réunion tenue selon la formule Arria ont estimé que l'ONU n'avait, tout d'abord, pas d'autre choix responsable que de préparer son retrait en créant progressivement des Forces de défense et de police du Timor oriental. Le risque d'une escalade notable de la violence des milices est réel en cas de retrait de la présence de sécurité de l'ONU. La force internationale doit donc être retirée graduellement quand la force de défense du Timor oriental aura atteint des effectifs suffisants et sera pleinement formée, équipée et déployée aux côtés des contingents internationaux. Ce processus ne devrait commencer qu'une fois l'indépendance déclarée. La police civile de l'ONU ne devrait être remplacée que lorsqu'une police bien formée, bien équipée et disciplinée sera constituée en effectifs suffisants et agira dans le cadre établi de la primauté du droit.

La deuxième observation qu'ils ont faite est qu'il faut que la communauté internationale aide d'urgence l'ONU dans les fonctions essentielles de maintien de l'ordre public, en fournissant, par exemple, des juges, des procureurs et des enquêteurs. Si l'ONU met un terme à l'aide qu'elle apporte en matière de poursuites, « cela pourrait signifier la fin de la justice, ni plus ni moins », pour citer l'un des participants.

Troisièmement, il est également nécessaire de renforcer en permanence la capacité et l'aide technique tant dans le domaine général de l'administration civile que dans des fonctions spécifiques comme le secteur bancaire, les finances, l'immigration et les douanes, et pour les ports maritimes et aériens. Comme les compétences locales ne seront pas disponibles au commencement, il faudra également du personnel international pour les fonctions à fort contenu technique.

Il convient de souligner ici un point particulier, à savoir que ces tâches ont été prévues dans la résolution 1264 (1999), qui mettait en place l'ATNUTO.

Après avoir envisagé la semaine dernière les progrès de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), il pourrait être également utile de faire quelques comparaisons entre les deux opérations, étant donné leurs similarités aux niveaux de la taille et de la population. Alors que la MINUK n'est qu'une composante de l'engagement de la communauté internationale au Kosovo, les membres de l'ONU consacrent à peu près la même somme du budget de maintien de la paix de l'ONU à la MINUK qu'à l'ATNUTO et continueront probablement de le faire pendant encore très longtemps.

Il importe également de se rappeler qu'aucune autre région du monde n'a reproduit l'architecture de sécurité de l'Europe. Le Conseil de sécurité doit donc prendre en compte le contexte économique, social et politique plus vaste et la dimension régionale lorsqu'il se penche sur la question du Timor oriental. C'est d'ailleurs ce que nos partenaires européens nous ont souvent demandé de faire lorsque nous examinons les problèmes imbriqués et complexes des Balkans. Lors de la récente réunion du Forum régional de l'ANASE, tenue à Hanoï, le Président du Forum a publié le 25 juillet une déclaration

« réitérant également la nécessité d'un rôle actif de l'aide internationale, et notamment de l'ANASE, dans les efforts visant à édifier la nation du Timor oriental, ce jusqu'à l'indépendance du territoire, et après ».

L'ANASE est à l'évidence consciente qu'elle a son rôle à jouer dans l'assistance à apporter au Timor oriental, mais elle a ses propres contraintes.

En outre, un nouveau gouvernement vient d'être mis en place en Indonésie, le voisin le plus proche du Timor oriental. Nous sommes heureux de voir que cela

s'est passé sans heurts. Néanmoins, l'Indonésie a récemment traversé une période difficile de transformation sociale, économique et politique. La Présidente Megawati Soekarnoputri doit relever de nombreux défis urgents et multiples dans tout l'archipel indonésien. Nous sommes persuadés, par conséquent, que l'Indonésie comprend également qu'il est de son propre intérêt d'assurer une transition réussie et sans heurt au Timor oriental. La communauté internationale doit donc encourager le Timor oriental et l'Indonésie à faire preuve entre eux de bonne volonté et de compréhension.

Nous notons avec intérêt les résultats du processus d'enregistrement des réfugiés qui restent au Timor occidental. Nous espérons que l'ONU continuera d'oeuvrer en étroite collaboration avec l'Indonésie au rapatriement et à la réinstallation des réfugiés qui ont indiqué leurs préférences, sachant que certains d'entre eux changeront peut-être d'avis lorsque la situation politique se sera stabilisée au Timor occidental. Nous attendons également avec intérêt les résultats de la mission d'évaluation envoyée au Timor occidental pour y vérifier les conditions de sécurité. Nous espérons que le problème des réfugiés du Timor oriental dans la province de Nusa Tenggara Timur pourra être réglé de façon satisfaisante.

Il ne fait pas de doute qu'en fin de compte, comme l'a souligné M. José Ramos-Horta il y a quelques minutes, ce seront les Timorais de l'Est eux-mêmes qui seront responsables du succès de leur État naissant. Ils ont démontré clairement leur désir et leur détermination de prendre la relève lorsqu'ils seront prêts. La question qui se pose ici est de savoir si l'ONU a les moyens de persévérer et de ne partir que lorsqu'elle se sera acquittée de son mandat en fournissant le cadre du gouvernement autonome et en mettant en place les conditions propices à un développement durable. C'est une des questions clefs auxquelles nous devons répondre. Une façon dont le Conseil de sécurité peut y répondre est de se rendre au Timor oriental, comme, d'ailleurs, vient de le proposer M. Sergio Vieira de Mello. C'est une suggestion que nous appuyons.

Enfin, ce matin lors des consultations officieuses, un projet de déclaration présidentielle sur le Timor oriental a été présenté. En principe, nous estimons qu'une déclaration présidentielle de ce type pourrait être utile. Mais, comme nous l'avons souligné également au cours des consultations, nous avons des réserves importantes au sujet d'une publication prématurée

de cette déclaration. Nous espérons avoir tous le temps de délibérer sur cette déclaration présidentielle avant de parvenir à un accord final. Il est en effet essentiel de ne pas envoyer de messages erronés durant cette phase délicate de la transition du Timor oriental.

M. Harrison (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais par votre canal, Monsieur le Président, remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé ainsi que M. Vieira de Mello et M. Ramos-Horta de leurs exposés liminaires. Leurs observations personnelles sur la situation actuelle sur le terrain au Timor oriental et leurs points de vue sur la marche à suivre ont ajouté une nouvelle dimension des plus utiles au débat d'aujourd'hui.

Le Royaume-Uni salue les progrès appréciables réalisés dans les préparatifs des élections démocratiques au Timor oriental le 30 août. Ces élections seront à marquer d'une pierre blanche dans le développement du Timor oriental et dans son cheminement vers l'indépendance. À cet égard, nous trouvons très encourageant que 14 des 16 partis politiques en lice aient signé le pacte d'unité nationale et se soient ainsi engagés à respecter les résultats des élections et à défendre la démocratie multipartite. Cela augure bien – du moins nous l'espérons – d'une campagne électorale pacifique et de l'acceptation et de la mise en oeuvre intégrale des résultats de l'élection. C'est une très bonne chose que les donateurs ait accordé une aide en nature aux partis politiques pour les aider à préparer les élections.

Le Royaume-Uni souscrit à l'analyse faite par le Secrétaire général au sujet de l'opération d'enregistrement des réfugiés restant au Timor occidental. La décision prise par la majorité des réfugiés de rester pour l'instant en Indonésie ne devrait pas être considérée comme définitive. Il faut, à notre avis, que les réfugiés gardent le droit de changer d'avis et de retourner plus tard au Timor oriental s'ils le souhaitent.

Nous saluons également les nouveaux efforts de réconciliation consentis ces dernières semaines par les dirigeants est-timorais. Nous trouvons très positive, en particulier, la création de la Commission vérité, réception et réconciliation, qui servira à promouvoir la réconciliation entre les communautés et, ce qui est peut-être plus important, à décharger quelque peu l'appareil judiciaire officiel. Le Royaume-Uni contribue pour sa part au financement de cette Commission.

Nous sommes, en revanche, très préoccupés par l'instabilité politique à Jakarta, qui nuit aux efforts de création d'un tribunal spécial chargé du jugement des crimes graves commis au Timor oriental ou des appels des jugements rendus à propos des meurtres d'Atambua. Nous espérons sincèrement que le changement politique qui est intervenu récemment en Indonésie accélérera les progrès à cet égard, et nous exhortons le nouveau Gouvernement indonésien à s'acquitter de ses obligations afin de faire avancer cette question. Il est essentiel, pour la stabilité à long terme du Timor oriental, que les responsables de crimes graves reçoivent un châtement approprié.

Je voudrais, en terminant, tourner mon regard vers l'avenir. Nous avons réalisé des progrès considérables au Timor oriental; davantage que ce nous aurions pu espérer durant les jours sombres de 1999. Comme l'a dit M. Vieira de Mello, nous avons commencé à partir d'absolument rien. Le Royaume-Uni rend hommage à tous ceux qui ont participé à ces réalisations: à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, et en particulier à la population du Timor oriental elle-même.

Toutefois, nous ne pouvons pas nous permettre de nous reposer sur nos lauriers. Il est évident, d'après le rapport du Secrétaire général et d'après les exposés de M. Vieira de Mello et de M. Ramos-Horta, qu'il y a encore beaucoup à faire avant que le Timor oriental ne devienne stable et pleinement indépendant, ce que nous souhaitons tous. Nous devons demeurer vigilants, et nous devons protéger l'investissement que nous avons tous fait. Comme M. Ramos-Horta l'a dit, la paix reste fragile. Il ne devrait donc pas y avoir de retrait précipité, même s'il ne faut pas non plus qu'il y ait une présence permanente. Je suis convaincu que nous avons tous entendu l'appel que M. Ramos-Horta a lancé en faveur d'un appui aux recommandations détaillées du Secrétaire général. Ma délégation a également écouté très attentivement, à cet égard, les arguments consciencieux et détaillés présentés par l'Ambassadeur Mahbubani, et nous les entérinons.

Le Royaume-Uni reconnaît donc l'importance d'une présence continue de l'ONU au Timor oriental après l'indépendance, et nous nous félicitons de la planification déjà en cours d'une mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Nous attendons avec intérêt de recevoir des renseignements plus étoffés dans le prochain rapport du Secrétaire général, y compris des détails sur la structure de cette mission de suivi et sur un calen-

drier précis quant à sa mise en oeuvre. En particulier, nous attendons avec impatience une analyse complète des exigences en matière de police militaire et civile, fondée sur un examen exhaustif des besoins de sécurité du Timor oriental et un exposé complet des relations de travail proposées entre la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, la nouvelle administration est-timoraïse et les institutions de l'ONU.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*): Le Bangladesh vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat public sur le Timor oriental. Ce matin, nous avons entendu un exposé très utile du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. Son intervention était, comme à l'habitude, pertinente et éloquent. Nous notons les progrès accomplis dans divers domaines depuis le dernier rapport que Sergio Vieira de Mello a présenté au Conseil sur la situation au Timor oriental, le 26 janvier 2001. En conséquence, nous saluons l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et, en particulier, le rôle de dirigeant joué par M. de Mello.

Nous nous félicitons également du précieux exposé fait par M. José Ramos-Horta ce matin. Encore une fois, il a fourni au Conseil des perspectives utiles sur la situation au Timor oriental, et sur l'avenir de ce territoire après les élections.

Le Timor oriental a parcouru un long chemin depuis septembre 1999. Les premières élections démocratiques auront lieu dans seulement un mois; les Timorais de l'Est arrivent donc à une étape marquante de leur histoire. M. Vieira de Mello nous a informés d'un certain nombre de faits nouveaux, en plus de ceux qui sont mentionnés dans le rapport du Secrétaire général (S/2001/719). Il a également esquissé un certain nombre de mesures préparatoires prises par l'ATNUTO pour assurer le déroulement sans heurt des élections et le transfert subséquent des pouvoirs au premier gouvernement est-timorais à part entière. Nous estimons que les quatre grands objectifs qu'il a décrits sont très pertinents, et nous les appuyons sans réserve. Dans ce contexte, nous nous félicitons grandement de la présentation et du contenu des principaux objectifs mentionnés à la fin du rapport du Secrétaire général.

En très peu de temps, beaucoup de progrès ont été accomplis grâce à un engagement conjoint de la population est-timoraïse et de la communauté internationale. Le rapport du Secrétaire général décrit la démarche

participative et souvent novatrice qui a été adoptée pour établir une société pluraliste et une démocratie multipartite au Timor oriental. En particulier, certaines réalisations importantes au cours des derniers mois reflètent les progrès du Timor oriental vers la création de bases sociales et économiques durables. Je voudrais en mentionner ici quelques-unes : les femmes participent de plus en plus à la prise de décisions; le processus électoral attire des personnes compétentes, et nous avons été particulièrement heureux d'entendre ce matin M. Sergio Vieira de Mello dire qu'un grand nombre de femmes se présenteront aux élections; la fonction publique est-timoraise est intégrée dans tous les principaux domaines de prise de décisions; des ressources importantes provenant du Fonds global d'affectation spéciale, allant soit jusqu'à 40 % des ressources, sont investies dans le secteur social, en particulier dans la santé et l'éducation; et enfin, les femmes occupent une place prépondérante dans les entreprises, et nous notons avec satisfaction que les femmes occupent un tiers des emplois créés grâce au programme d'appui à la petite entreprise de la Banque mondiale.

Cependant, il y a encore à notre avis un certain nombre de domaines dans lesquels les tâches non achevées devraient être abordées avec soin et selon un calendrier de mise en oeuvre bien conçu.

Premièrement, il s'agit du renforcement des capacités et de l'assistance technique. Pendant un certain temps encore, le Timor oriental aura besoin de l'appui de la communauté internationale dans les secteurs de l'administration civile, de la police, du système judiciaire et des services sociaux de base. Nous nous félicitons du commentaire fait ce matin par M. Sergio Vieira de Mello, selon lequel le renforcement des capacités est la tâche principale de l'ONU au Timor oriental. Des sources multiples qui connaissent bien le territoire et qui suivent l'évolution de la situation confirment la nécessité d'un engagement constant de la part de la communauté internationale au Timor oriental après l'indépendance. Il est absolument essentiel que la timorisation prenne racine. Sinon, tous les efforts de la communauté internationale auront été vains. Le dernier rapport du Secrétaire général ainsi que le précédent (S/2001/42) montrent clairement la nécessité d'une présence internationale au cours des premières années qui suivront l'accession du Timor oriental à l'indépendance.

Deuxièmement, il faut maintenir la présence de l'ONU. Le Timor oriental continuera de recevoir une

aide des donateurs bilatéraux et des institutions financières internationales, mais c'est l'aide de l'ONU qui sera au coeur de toute l'assistance internationale. L'ONU s'est engagée à répondre aux besoins urgents dans des domaines comme la sécurité, l'ordre public et la gouvernance. Le rapport du Secrétaire général explique suffisamment les raisons qui sous-tendent la nécessité du maintien d'une présence de l'ONU dans les domaines de l'administration civile – et en particulier dans la gestion des finances publiques et du secteur public – la police civile, la défense et le système judiciaire. Dans tous ces domaines, l'ONU est engagée efficacement. Si elle se retirait trop rapidement, l'investissement précieux que nous avons fait au Timor oriental au cours des deux dernières années serait en jeu.

Par conséquent, un retrait progressif ne devrait être planifié qu'à l'issue de consultations avec le nouveau gouvernement national est-timorais. À cet égard, pendant quelques mois, une aide fournie par des conseillers internationaux pourrait s'avérer une façon utile d'aider les Timorais de l'Est à renforcer réellement leurs capacités et à acquérir de l'expérience. Les Timorais de l'Est ne doivent pas avoir l'impression que la communauté internationale les a abandonnés à un stade crucial de l'édification de leur nation.

Troisièmement, la coopération avec l'Indonésie et son appui constituent un autre aspect important pour le succès d'un Timor oriental indépendant. Nous espérons que le nouveau gouvernement qui vient d'accéder au pouvoir en Indonésie répondra efficacement aux espoirs à cet égard. En même temps, des contacts directs utiles entre les populations civiles de l'Indonésie et du Timor oriental sont nécessaires pour favoriser la compréhension et promouvoir une culture de paix. Si les gouvernements déploient des efforts pour promouvoir des relations plus étroites, nous estimons que la société civile en Indonésie et au Timor oriental pourrait compléter les efforts gouvernementaux.

Quatrièmement, il y a le rôle que joue l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Le Timor oriental cherchera certainement à devenir membre de l'ANASE. Dans un contexte régional, l'ANASE peut jouer un rôle clef pour maintenir la souveraineté et l'intégrité territoriale du Timor oriental en tant que son futur membre.

Nous nous félicitons de la mise en place par le Secrétaire général du Groupe de travail chargé de pla-

nifier l'après-ATNUTO au Timor oriental et nous soulignons l'importance qu'il y ait une composante civile au sein de la présence de l'ONU pendant un certain temps encore. Le Bangladesh sera heureux de fournir des professionnels de l'administration civile et de la police civile à une telle présence.

Nous prenons note des préparatifs de l'ATNUTO en vue des élections pour l'Assemblée constituante, comme il est mentionné au paragraphe 62 du rapport du Secrétaire général. Nous appuyons pleinement ses efforts et espérons que des élections libres et régulières pourront mettre avec certitude le Timor oriental sur sa route vers l'indépendance.

Je terminerai en disant que dans la période précédente les élections qui doivent avoir lieu dans exactement un mois et lors de l'indépendance qui s'en suivra, nous encourageons l'ATNUTO à continuer de déployer des efforts déterminés et bien planifiés pour préparer efficacement le Timor oriental à son existence souveraine. Le Bangladesh apporte sa contribution modeste au renforcement des moyens d'action du peuple timorais par le biais des initiatives de microcrédit de la Banque Grameen. Nous pensons qu'au moment où le territoire apparaît comme le premier État indépendant du nouveau millénaire, selon l'expression de la volonté de son peuple, un appui continu au Timor oriental est une responsabilité majeure de la communauté internationale.

M. Ayari (Tunisie) : Je voudrais remercier à mon tour le Secrétaire général pour son rapport intérimaire sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), et je voudrais également remercier M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général pour son exposé utile et complet sur l'évolution de la situation au Timor oriental. Mes remerciements s'adressent aussi à M. José Ramos-Horta pour son exposé.

La période actuelle par laquelle passe le Timor oriental constitue une étape importante dans l'histoire du peuple est-timorais, qui avance inexorablement vers l'indépendance. Je voudrais à cet égard rendre un hommage appuyé à l'ATNUTO pour l'efficacité avec laquelle elle a assumé ses responsabilités et continue de le faire conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Les élections prévues le 30 août prochain et qui s'annoncent plurielles et démocratiques constituent un réel motif de satisfaction et augurent bien de l'avenir du Timor oriental. La signature par les

partis en lice d'un pacte d'unité nationale par lequel ils se sont engagés à respecter les règles démocratiques, la concurrence loyale et le verdict des urnes, constitue un développement positif que nous tenons à saluer.

Les élections permettront notamment le passage de l'Administration transitoire à un Gouvernement est-timorais indépendant. Celui-ci sera confronté à de nombreux problèmes et défis qu'il devra relever. L'assistance de la communauté internationale s'avérera alors indispensable.

Nous nous félicitons des progrès réalisés et visant à jeter les bases d'une administration efficace qui aura la lourde responsabilité de gouverner le pays d'une manière viable et de favoriser un climat propice au développement intégral du Timor oriental.

La meilleure façon d'assurer un avenir au Timor oriental consiste à instaurer des relations de bon voisinage avec les pays de la région. Nous nous félicitons à cet égard de la conclusion entre le Timor oriental et l'Australie de l'Arrangement relatif à la mer du Timor et couronnant 16 mois de négociations. Nous voudrions également souligner l'importance de la consolidation de la confiance entre l'Indonésie et le Timor oriental. Les autorités indonésiennes ont pour leur part et à maintes reprises prouvé leurs dispositions à coopérer avec l'ATNUTO et établi les mécanismes de dialogue et de concertation à même de résoudre les questions en suspens, telles que le problème des réfugiés et des personnes déplacées.

L'importance du contexte régional a été soulignée par M. Ramos-Horta, quand il a déclaré :

« des relations fortes, dynamiques et créatives avec la région représenteront notre meilleure défense. »

Je voudrais dire enfin que nous encourageons les efforts considérables de l'ATNUTO, les pays qui fournissent des contingents, le Programme des Nations Unies pour le développement et les bailleurs de fonds qui jouent un rôle important afin de donner aux Est-Timorais une base solide pour gouverner, une fois l'indépendance acquise, dans la paix et la stabilité.

Ma délégation voudrait pour terminer se faire l'écho de M. José Ramos-Horta, qui a souligné que la paix demeure précaire et que tout retrait précipité portera atteinte à ce qui a été réalisé. En effet, nous estimons que beaucoup reste à faire et l'engagement de la communauté internationale envers le Timor oriental

devrait être préservé. Il y va de l'avenir de cet État naissant.

M. Hume (États-Unis) (*parle en anglais*) : J'aimerais remercier M. Vieira de Mello de son exposé au Conseil et en particulier du professionnalisme, du dévouement et simplement du bon travail que lui et ses collègues effectuent au Timor oriental. J'aimerais aussi remercier M. Ramos-Horta de ses commentaires ce matin, y compris des déclarations qu'il a faites en ce qui concerne ses espoirs pour l'avenir de son pays.

La chose la plus importante que nous devons faire aujourd'hui est d'envoyer un message clair et sans ambiguïté pour dire que les élections en vue de l'Assemblée constituante prévues pour le 30 août sont un pas important vers un Timor oriental libre et indépendant. Chacun ici espère et attend que ces élections soient menées pacifiquement et que leurs résultats soient mis en œuvre sans heurts et avec honnêteté. Nous avons sans discontinuer appuyé les efforts déployés par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour renforcer l'implication et la participation directe de la population est-timoraise dans l'Administration du Timor oriental. La création d'une Assemblée constituante est l'étape suivante logique dans ce processus, tout comme l'est la constitution à la mi-septembre d'un nouveau Gouvernement de transition reflétant les résultats des élections et le principe d'unité nationale, et composé entièrement de Timorais de l'Est.

Plusieurs sources nous ont dit qu'il y a de l'anxiété au sein de la population est-timoraise qui aborde ces élections avec le souvenir des consultations populaires toujours présent à l'esprit. Il est important que la population constate les changements que ces deux années ont entraînés. Maintenant, quasiment tous les partis ont signé un pacte d'unité nationale, s'engageant dans une campagne politique pacifique et se déclarant prêts à accepter les résultats des élections. Maintenant, on trouve des soldats de la paix et des membres de la police civile de l'ONU sur tout le territoire. En outre, leurs concitoyens sont présents dans le Service de police du Timor oriental qui est en train de voir le jour et dans la Force de défense du Timor oriental. Ces élections seront différentes. Elles seront sûres, et elles donneront le ton pour l'avenir.

En tant que partie de cet avenir, à une date ultérieure et lorsqu'il y aura des représentants est-timorais élus parmi nos interlocuteurs, nous devons parler sé-

rieusement de la présence internationale après l'indépendance. Dans sa résolution 1338 (2001), le Conseil de sécurité a souligné la nécessité d'une présence internationale importante au Timor oriental après l'indépendance. Je pense que je peux dire que le Conseil maintient toujours fermement cette position.

Le Gouvernement des États-Unis espère que cette présence importante inclura une plus large représentation des institutions et programmes de l'ONU engagés au Timor oriental. Nous nous félicitons de la recommandation du Secrétaire général qui figurent au paragraphe 54 de son rapport, selon laquelle son Représentant spécial adjoint après l'indépendance devrait être le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Timor oriental.

Le récent rapport du Secrétaire général nous fournit également un itinéraire utile permettant d'aller d'où nous nous trouvons aujourd'hui, à la veille des élections, à là où nous voulons être l'an prochain, à la veille de l'indépendance. En particulier, ma délégation appuie l'intention du Secrétaire général d'ajuster en les diminuant certains éléments de la structure de l'ATNUTO dans les mois à venir. C'est à la fois bien pensé et réaliste, et également tout à fait dans les compétences du Secrétaire général, indépendamment de l'action du Conseil.

Aujourd'hui n'est pas le moment pour entamer une longue discussion quant à la recommandation du Secrétaire général sur une présence après l'ATNUTO. Les élections à venir sont notre première priorité. Nous aurons du temps plus tard pour d'autres discussions.

Je tiens toutefois à dire que nous avons examiné attentivement les paragraphes 52 à 60 du rapport actuel présenté par le Secrétaire général et nous attendons d'avoir des détails supplémentaires au mois d'octobre sur la proposition concernant la mission qui sera appelée à succéder à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Nous présumons que ce rapport de suivi utilisera les engagements du paragraphe 53 comme point de départ, concernant la réduction sensible de la présence, ainsi que les discussions qui figurent dans les paragraphes 58 et 59, lesquels envisagent la manière dont les forces de maintien de la paix peuvent être reconfigurées et finalement, en temps utile, retirées.

Cela m'amène à poser deux questions à M. Vieira de Mello avant d'en terminer. La première concerne le paragraphe 56 du rapport où l'on estime qu'un certain

pourcentage du personnel administratif de l'Administration transitoire au Timor oriental et de l'ATNUTO sera réduit à la fin du mandat actuel. Pourriez-vous évaluer à peu près l'importance du personnel international qui travaille respectivement dans ces deux entités à l'heure actuelle?

La deuxième question porte sur les relations de l'ATNUTO avec le Gouvernement indonésien. Certains progrès ont été réalisés dans certains domaines mais le rapport fait état du fait qu'il subsiste beaucoup de questions en suspens, notamment la question des réfugiés et des milices au Timor occidental, la coopération dans le domaine judiciaire et un certain nombre de questions économiques comme le versement des pensions, l'accès d'Oecussi au reste du Timor oriental. J'aimerais entendre vos commentaires ainsi que ceux de José-Ramos Horta sur la possibilité d'entreprendre des démarches avec le nouveau gouvernement sur ces questions.

M. Granovsky (Fédération russe) (*parle en russe*) : Je voudrais moi aussi exprimer ma reconnaissance au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, de son intervention intéressante et importante. Nous avons également écouté avec beaucoup d'attention l'intervention très riche en enseignements présentée par le membre du Cabinet de transition et l'homme politique le plus important du Timor oriental José Ramos-Horta.

La réunion d'aujourd'hui au Conseil de sécurité est consacrée à l'examen de processus importants du Timor oriental, particulièrement dans le cadre des préparatifs qui doivent permettre la création d'une Assemblée constituante. L'assistance nécessaire à cet examen est fournie par le rapport d'activités du Secrétaire général sur les activités de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Ce rapport est particulièrement exhaustif et fournit des renseignements très détaillés sur les efforts déployés par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et les succès rencontrés dans la timorisation des structures du pouvoir sur la voie de l'indépendance. Nous souscrivons aux conclusions du Secrétaire général ainsi qu'à l'idée générale qu'il exprime dans son exposé au sujet du rôle futur de l'ONU au Timor oriental. Nous estimons qu'elles prendront la forme de recommandations dans le prochain rapport qui sera présenté à la fin du mois d'octobre.

Nous estimons que les préparatifs en vue de la transformation du Timor oriental en une nouvelle entité se déroulent logiquement et comme prévu. Il est extrêmement important que ce processus se déroule sans heurt.

En tout état de cause, le Conseil de sécurité doit se rendre compte qu'il est indispensable pour lui de préparer avec soin ses actions afin que la future – et selon nous, tout à fait indispensable – évolution de la présence de l'ONU au Timor oriental ne porte pas atteinte à ce processus. Il convient de ne pas oublier que l'opération au Timor oriental a ouvert une nouvelle page essentielle dans les activités de maintien de la paix de l'ONU et que son succès ou son échec sont directement lié au prestige de l'ONU.

Mme Durand (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Ma délégation souhaiterait saluer particulièrement le Représentant spécial du Secrétaire général M. Sergio Vieira de Mello et M. José Ramos-Horta, membre du cabinet de transition du Timor oriental responsable des affaires étrangères. Nous les remercions de leur contribution importante à l'examen que fait le Conseil de la situation au Timor oriental.

Le Conseil de sécurité doit maintenant axer son attention sur l'évolution de la situation dans le territoire, la préparation des élections qui auront lieu le 30 août, les progrès accomplis dans le cadre du renforcement des capacités et de la stratégie de sortie de l'ONU. À cet égard, nous sommes reconnaissants des renseignements que l'on nous a donnés dans le rapport du Secrétaire général dans chacun de ces domaines, et je voudrais, à mon tour, présenter des observations sur ces questions.

Tout d'abord, s'agissant de la préparation des élections et de l'indépendance, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a fait d'excellents progrès dans l'enregistrement des partis politiques et des résidents du Timor oriental. Nous sommes heureux que la campagne électorale ait été lancée pacifiquement et que les délais d'enregistrement et d'autres activités aient été respectés. Le fait qu'aucun parti ne se soit basé, dans sa campagne, sur les affiliations ethniques ou régionales est un fait encourageant, à l'instar de l'engagement pris par les parties d'adopter un comportement pacifique et empreint de respect mutuel et de défendre la démocratie pluraliste. Nous sommes optimistes et pensons que compte tenu des préparatifs spéciaux effectués afin d'assurer la

sécurité publique, des activités de police communautaire et de l'engagement de la population du Timor oriental à ce processus, les élections se dérouleront d'une manière équitable avec une large participation et dans un climat de calme et de stabilité.

Nous attendons donc avec intérêt l'établissement de l'Assemblée constituante après les élections ainsi que le travail important qu'elle devra accomplir en matière de constitution. Nous espérons que la vaste participation encouragée pendant la période électorale et le rôle actif de la population dans le processus de prise de décisions représenteront une partie essentielle de cette deuxième étape du processus politique. Nous souhaitons souligner l'importance que revêt à nos yeux la nécessité de trouver un terrain commun dans la rédaction de la constitution ainsi que l'impératif pour les personnes impliquées d'œuvrer dans un esprit de coopération et de compromis. Nous attendons que pendant cette période, on remette à nouveau l'accent sur le développement économique et social et sur la reconstruction.

Deuxièmement, s'agissant du renforcement des capacités, le rapport du Secrétaire général expose en détail les résultats obtenus dans le domaine de la finance, de l'économie, de l'éducation et des services sociaux. Nous sommes particulièrement intéressés par les progrès accomplis dans les domaines de la justice et de la réconciliation. Le Conseil national a mis au point et approuvé des règlements qui établissent une Commission vérité, réception et réconciliation et nous nous en félicitons.

La création d'une force de police forte et efficace et l'amélioration du système judiciaire sont également des objectifs importants si l'on veut traiter de la question en matière de sécurité et du maintien du droit et de l'ordre public en général.

Nous notons les progrès accomplis en matière de transfert d'autorité aux Timorais orientaux. Nous nous réjouissons particulièrement du fait que des efforts aient été déployés pour assurer la parité entre les sexes aux différents niveaux de l'administration du Timor oriental et que les femmes représentent 27 % des candidates à la liste nationale des partis. Nous espérons que ces initiatives auront également pour résultat l'élection d'un grand nombre de femmes à l'Assemblée constituante.

En ce qui concerne l'économie du Timor oriental, nous considérons la signature de l'Arrangement relatif

à la mer du Timor comme un fait important dans le processus de timorisation. Les avantages à long terme que l'on attend de cet accord, ainsi qu'une croissance économique vigoureuse à laquelle s'est référé le Secrétaire général dans son rapport, augurent bien de la viabilité et de la durabilité économiques du Timor oriental. L'aide des instances de l'ONU comme par exemple le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et des institutions financières internationales et leur collaboration future pour la mise au point de plans de développement seront également essentielles pour contribuer à la croissance économique du Timor oriental et pour contribuer à un environnement propice aux investissements.

La situation des réfugiés continue de nous préoccuper ainsi que les incidents liés aux activités des milices au Timor occidental. Nous félicitons le Gouvernement indonésien pour sa coopération dans l'enregistrement des réfugiés au Timor occidental et nous attendons avec intérêt les résultats de la Mission interorganisations d'évaluation de la sécurité qui s'est rendue au Timor occidental du 6 au 14 juillet.

Nous encourageons à nouveau le Gouvernement indonésien à mettre en oeuvre toutes les mesures prévues dans la résolution 1319 (2000) afin de créer un environnement plus sûr pour favoriser le retour du personnel des Nations Unies au Timor occidental.

Ma délégation ne saurait oublier l'assassinat du personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en septembre dernier. Nous accordons de l'importance à la mise en oeuvre du Mémoire d'accord au sujet de la coopération dans les domaines juridique et judiciaire et dans le domaine des droits de l'homme. Nous demandons instamment au Gouvernement indonésien de prendre les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre l'article du Mémoire qui concerne le transfert de personnes aux fins de poursuites.

En ce qui concerne la stratégie de sortie, il est clair qu'il reste encore beaucoup à faire au Timor oriental et que ce n'est qu'à long terme que l'on pourra évaluer l'incidence d'un grand nombre des initiatives prises par l'ATNUTO. À cet égard, le rapport du Secrétaire général attendu au mois d'octobre sera une contribution importante à l'évaluation que le Conseil fera. C'est pourquoi nous devons examiner avec soin le moment et les incidences de la réduction de la présence internationale au Timor oriental.

Le Timor oriental, en fin de compte, représente une expérience unique pour les Nations Unies. Nous sommes tous d'accord qu'après l'indépendance, le Timor oriental continuera à avoir besoin de l'aide de la communauté internationale. Les modalités de notre retrait dépendent en grande partie des progrès faits en matière de renforcement des capacités, notamment en ce qui concerne la police, le système judiciaire, les moyens institutionnels et la sécurité à long terme du Timor oriental.

Nous attendons avec intérêt de discuter des recommandations du Groupe de travail chargé de planifier l'après-ATNUTO et les recommandations de la Cellule de mission intégrée. Nous notons les recommandations que contient le rapport du Secrétaire général et nous nous félicitons de la proposition d'inclure une composante droits de l'homme dans la mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Nous voudrions souligner également l'importance que nous accordons à l'institution et à la formation du Service de police du Timor oriental, et nous encourageons l'ATNUTO à oeuvrer d'urgence pour parvenir aux objectifs fixés pour décembre 2001 et avril 2003.

Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général pour estimer qu'il faudrait conserver des effectifs importants pour l'élément de police civile des Nations Unies tant que la police est-timoraise n'aura pas été formée et complètement déployée. Nous sommes également d'accord avec l'évaluation que fait le Secrétaire général de la situation sécuritaire au Timor oriental. Comme lui nous pensons que les groupes de milices continueront à représenter une menace aussi bien pour la stabilité interne du Timor oriental que pour le bien-être et la sécurité des réfugiés qui demeurent au Timor occidental. C'est pourquoi nous sommes en faveur du maintien d'une force des Nations Unies, dont la taille devra être déterminée en étroite coordination avec les représentants élus du peuple est-timorais afin qu'il soit possible de maintenir un environnement sécuritaire. Nous estimons qu'il est important que la présence militaire soit en rapport avec les risques liés à la sécurité et les dangers qui menacent le territoire. À cet égard, nous devons tenir compte des appels lancés au Conseil par M. Ramos-Horta.

Il est indispensable que la communauté internationale continue d'appuyer le peuple du Timor oriental si l'on veut maintenir les gains considérables déjà acquis et assurer l'avenir de la croissance durable au Timor oriental. Nous sommes également d'accord

avec M. Ramos-Horta pour estimer que des relations excellentes avec les autres pays de la région seront la meilleure défense du Timor oriental.

Pour terminer, la Jamaïque salue le peuple est-timorais dans sa longue, longue lutte pour l'autodétermination et nous comptons bien accueillir le Timor oriental dans la famille des nations après son accession à l'indépendance au début de l'année prochaine. Nous rendons également hommage au personnel de l'ATNUTO, sous la direction dynamique du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello.

M. Doutriaux (France) : La France s'associe à l'intervention que prononcera tout à l'heure la Belgique au nom de l'Union européenne. Je ferai juste quelques remarques à titre national.

D'abord, je voudrais remercier M. Sergio Vieira de Mello et M. José Ramos-Horta pour la clarté et la précision de leurs exposés, à travers lesquels nous pouvons prendre la mesure du travail absolument remarquable accompli par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et des progrès de la transition vers l'indépendance, et notamment la poursuite de la « timorisation » de l'Administration – j'utilise ce mot même si M. Vieira de Mello nous a dit qu'il était impropre, mais c'est le mot qu'il faut employer. Je voudrais rendre hommage, encore une fois, au personnel de l'ATNUTO à cet égard. Ces progrès accomplis nous rapprochent de notre objectif ultime qui est la construction d'un timorais indépendant et viable.

Nous nous félicitons de l'élection prochaine des membres de l'Assemblée constituante, le 30 août. Nous devons travailler, conjointement avec les responsables timorais, à faire de cette consultation un succès. Il convient ici de souligner la qualité de la préparation de cette échéance, et en particulier la conclusion du pacte national, signé par la plupart des partis politiques. Ces élections constitueront à n'en pas douter une étape cruciale dans la transition politique. La communauté internationale verra pour sa part son rôle se transformer en profondeur. Il s'agira encore moins que par le passé de se substituer aux autorités timoraises, mais plutôt, davantage encore, de les accompagner dans leur cheminement vers l'indépendance.

Nous saluons par ailleurs la création, le 20 juin dernier, d'une Commission vérité et réconciliation. Le processus de discussion avec les milices doit également

être soutenu, et nous remercions M. Ramos-Horta pour les précisions qu'il nous a données à cet égard. Il nous semble que seule la montée en puissance du pouvoir politique timorais permettra de faire avancer le processus de réconciliation. En vue d'assurer la stabilité du pays, il nous paraît donc essentiel de favoriser la reconnaissance rapide du pouvoir politique timorais et l'accession le plus tôt possible du Timor oriental à l'indépendance, une fois passées les élections présidentielles.

L'Indonésie, pour sa part, a également un rôle à jouer en ce qui concerne la question du désarmement et du démantèlement des milices, et nous nous félicitons de ce qu'a indiqué M. Ramos-Horta s'agissant des relations avec l'Indonésie, en particulier depuis la désignation de la nouvelle Présidente de l'Indonésie. Nous appelons par ailleurs le Gouvernement de Jakarta à mettre en oeuvre les procédures d'appel relatives au meurtre, en septembre 2000, des trois agents du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Atambua, et à juger les auteurs des violations des droits de l'homme au Timor oriental. La question des violences liées aux trafics dans la zone de frontière constitue un légitime motif de préoccupation. Il conviendra, pour s'attaquer à l'origine de ce phénomène et maîtriser ces violences, de mettre en place une stratégie de développement harmonieuse avec le Timor occidental.

Nous avons pris bonne note du rapport du Secrétaire général, qui nous rend compte avec précision des travaux et des missions de l'ATNUTO, et présente plus clairement les échéances à venir. Nous relevons que le Secrétaire général se place dans la perspective d'une réduction substantielle de la présence internationale, et nous attendons avec intérêt, à cet égard, les précisions chiffrées qu'il apportera dans son prochain rapport, en octobre, sur les périodes pré et post-indépendance.

Nous remercions d'ores et déjà M. Vieira de Mello des précisions qu'il a bien voulu nous donner, notamment dans le domaine de la sécurité dans son exposé liminaire. À cet égard, je m'associe à la question qui a été posée à M. Sergio Vieira de Mello par l'Ambassadeur Hume sur, je crois, l'un des paragraphes du rapport.

Le prochain rapport devra également nous permettre de recueillir de plus amples indications sur la durée envisagée pour le maintien de la présence internationale et sur la répartition des rôles entre, d'une

part, la mission des Nations Unies qui succédera à l'ATNUTO et, d'autre part, les fonds et programmes des Nations Unies, comme le Programme des Nations Unies pour le développement, les institutions financières internationales et les organisations régionales, dont le rôle est appelé à croître rapidement, à mesure que le pays avance vers l'indépendance. J'ai bien noté ce qu'avait indiqué l'Ambassadeur Mahbubani à propos du rôle que pourra jouer l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), et il a aussi évoqué d'ailleurs la toute récente réunion d'Hanoi des ministres de l'ANASE.

M. Valdívieso (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais moi aussi remercier tout particulièrement M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi que M. José Ramos-Horta, de leurs exposés très complets et édifiants. Je me félicite également du rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis.

Le travail louable et exaltant de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) s'explique dans une large mesure par l'expérience, le dévouement et les aptitudes personnelles et professionnelles que M. Vieira de Mello a démontrées dans le cadre de l'exécution de cette tâche difficile.

Le Conseil de sécurité commence une période décisive pour l'avenir du Timor oriental. Les élections prévues le 30 août prochain en vue d'élire une Assemblée constituante représentant une étape fondamentale dans l'édification d'un État indépendant au Timor oriental. L'Organisation des Nations Unies n'a d'autre choix que d'accompagner les Timorais de l'Est jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la mise en place de capacités locales permettant à l'État naissant d'assurer les conditions nécessaires pour réaliser un développement adéquat et durable. Le Conseil de sécurité, le système des Nations Unies et tout particulièrement les Timorais de l'Est font tous face au défi que représente l'établissement d'un système de gouvernement où prévalent le droit, les institutions, le respect des droits de l'homme, la tolérance, le respect des idéologies et des opinions différentes et, il faut le répéter, où règne une justice pleine, entière et due.

La Colombie, en tant que membre du Conseil de sécurité, souhaite contribuer activement à l'édification dans la paix par les Timorais de l'Est d'un avenir prometteur. Nous souhaitons des résultats favorables dans

les domaines politique, économique et social et, en conséquence, nous estimons que l'échange de vues d'aujourd'hui constitue le début d'un débat stratégique qui devra aboutir à la définition d'un rôle approprié pour l'ONU au Timor oriental. La Colombie considère que, pour ce qui est de l'évaluation de l'avenir de l'ATNUTO, il est tout à fait juste que nous ne prenions en considération qu'un seul critère très simple de par sa définition : les conditions et besoins particuliers du Timor oriental et de son peuple. Tout autre critère que l'on ferait intervenir dans ce débat – notamment le budget, les besoins d'autres missions de maintien de la paix actuelles ou potentielles – pourrait nous faire aboutir à des conclusions erronées. Ce n'est pas une affirmation simpliste mais réaliste, compte tenu de la situation que connaît le Timor oriental.

Nous devons décider tout d'abord ce qu'attend le Timor oriental de l'ONU pour définir ensuite comment fournir ce dont les Timorais de l'Est ont besoin. Dans ce contexte, il est évident que les paragraphes 52 à 60 du rapport du Secrétaire général exigent un examen approfondi. Le Conseil suivra attentivement les élections du 30 août et, une fois que les Timorais de l'Est auront exprimé leur volonté politique, le Conseil devra veiller à ce que leur opinion soit suffisamment prise en compte au moment de la définition du mandat qui sera confié à l'ATNUTO et de tout autre mandat dont on pourrait convenir.

Je voudrais poser quelques questions d'ordre général au Secrétariat afin d'obtenir de lui une vision actualisée de certains aspects mis en exergue dans le rapport. Tout d'abord, je voudrais des éclaircissements supplémentaires sur la façon dont on assurera la coordination avec d'autres organismes du système des Nations Unies qui seront présents au Timor oriental par rapport à ce que le Conseil de sécurité décidera à l'avenir pour l'ATNUTO. Par exemple, au paragraphe 54, on mentionne certaines idées sur le rôle du coordonnateur résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), un aspect qui intéressera sans aucun doute le Conseil d'administration de ce programme. Comment a-t-on prévu la coordination des efforts de ces conseils, compte tenu de ce qui est présenté pour examen au Conseil de sécurité sur l'avenir de l'ATNUTO?

Deuxièmement, j'aimerais avoir davantage de précisions sur l'état d'avancement du processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, dont l'achèvement, d'après le paragraphe 22,

est prévu pour la fin de l'année en cours. Comment ceux qui ont été choisis pour définir le Plan-cadre des Nations Unies participeront-ils? Est-ce qu'ils seront en mesure de définir des priorités de développement d'ici à la fin de l'année, ou est-ce que l'on choisira de maintenir le Plan-cadre comme un processus axé sur la vision unique de l'ONU?

Enfin, je dois souligner la très grande importance de la mission interorganisations d'évaluation de la sécurité qui s'est rendue au Timor oriental du 6 au 14 juillet sous la direction du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité, comme cela est mentionné au paragraphe 46. Quand serons-nous saisis des résultats de cette mission? Et en particulier, quand pourra-t-on agir à partir de ces résultats? Il est clair qu'il est indispensable d'avancer le plus rapidement possible sur cette question de sécurité et, nous l'espérons, avant les élections.

M. Touré (Mali) : Je voudrais, tout d'abord, vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance publique sur la situation au Timor Oriental, à un mois tout juste des élections, qui ouvriront la voie à l'indépendance de ce pays. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport intérimaire sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et souhaiter la bienvenue à M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général et M. José Ramos-Horta, membre du Cabinet transitoire du Timor oriental responsable des affaires étrangères. Je remercie M. Vieira de Mello de la présentation claire et précise du rapport du Secrétaire général, et M. Horta pour sa très enrichissante déclaration.

Nous avons pris bonne note, dans le rapport dont nous sommes saisis, des progrès remarquables accomplis par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, depuis notre dernière séance du 18 mai, sur la voie de l'édification d'un État est-timorais indépendant, démocratique et stable. La séance publique de ce matin est une occasion idoine pour ma délégation de rendre un vibrant hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, à tout le personnel de l'ATNUTO et à tous les membres de l'Administration transitoire du Timor oriental pour les actes accomplis dans le cadre du processus politique menant à la souveraineté nationale et internationale du Timor oriental et à l'avènement d'un gouvernement est-timorais indépendant.

La délégation malienne partage et appuie toutes les idées, recommandations et analyses faites par le Secrétaire général dans ce rapport, de même que nous faisons nôtres certaines préoccupations des orateurs qui nous ont précédés. Toutefois, je voudrais faire quelques observations.

Tout d'abord, il ne fait l'ombre d'un doute que l'ATNUTO s'est engagée à fond, avec sérieux et détermination, dans le processus de préparation des élections à l'Assemblée constituante qui se tiendront à la date symbolique du 30 août. La dissolution du Conseil national et l'ouverture, le 15 juillet 2001, de la campagne électorale en sont des signes tangibles.

La participation massive des Timorais de l'Est à ce premier scrutin pluraliste est le défi majeur que l'ATNUTO et, à travers elle, toute la communauté internationale se doivent de relever. À cet égard, ma délégation se réjouit de la participation de 16 partis politiques et de l'enregistrement de 1 138 candidatures partisans ou indépendantes pour briguer les 88 sièges du Parlement. Nous saluons et encourageons en particulier les candidatures féminines.

Le pacte d'unité nationale signé le 8 juillet 2001 par 14 des 16 partis qui se disputent le suffrage des électeurs est un acte politique fort que ma délégation salue et appuie. Le fait que ces 14 partis se sont engagés à respecter les résultats du scrutin, à adopter un comportement pacifique et empreint de respect mutuel et à défendre la démocratie pluraliste est un signe évident de la maturité des dirigeants politiques est-timorais et de leur détermination à poser les bases d'un solide État démocratique et économiquement viable.

Les partis politiques, nous le pensons, doivent s'investir davantage dans l'éducation, la sensibilisation et la formation de leurs militants. Pour ce faire, les partis politiques ont besoin de moyens. À cet égard, nous soutenons la décision de l'ATNUTO de solliciter l'appui des donateurs pour organiser un programme d'assistance en nature à tous les partis politiques et candidats indépendants enregistrés.

S'agissant des différentes étapes du passage de l'Administration transitoire à un Gouvernement est-timorais indépendant, ma délégation salue les progrès fort louables enregistrés dans ce domaine par l'ATNUTO. Il est encourageant de constater qu'au cours des six derniers mois, des progrès réguliers ont été enregistrés dans les domaines du recrutement et de

la formation des fonctionnaires et l'adoption d'une

législation sur l'administration de l'emploi et de la main-d'oeuvre. Il est certain que tout ceci contribue au transfert dans de bonnes conditions de l'administration au futur Gouvernement est-timorais. La « timorisation » de l'administration doit s'accélérer avant l'indépendance, afin de permettre aux fils du pays de prendre eux-mêmes en main la destinée de leur pays.

L'accession du Timor oriental à l'indépendance ne doit pas être synonyme de désengagement de la communauté internationale. Au regard des sommes colossales que la communauté internationale y a investies, tout devrait être mis en oeuvre pour accompagner les premiers pas de la jeune démocratie est-timoraise.

À cet égard, ma délégation prend bonne note des commentaires faits par le Secrétaire général aux paragraphes 52 à 60 du présent rapport et attend avec intérêt son rapport d'octobre 2001, dans lequel il esquissera les contours de la nouvelle mission qui remplacera l'ATNUTO. D'ores et déjà, qu'il me soit permis d'indiquer toute l'importance que ma délégation attache aux questions liées à la défense, à la sécurité publique et à la gouvernance, qui ont besoin d'être assurées aux Timorais de l'Est pendant la période critique qui suivra la tenue des élections. Je ne doute pas que le Secrétaire général fera, dans son rapport d'octobre 2001, des recommandations pertinentes par rapport à chacun des points évoqués plus haut.

Enfin, je ne saurais terminer mon intervention sans réitérer le ferme soutien de la délégation du Mali au travail remarquable accompli par l'ATNUTO, sous la conduite efficace de M. Sergio Vieira de Mello, sur la voie de l'indépendance du Timor oriental, de la timorisation de l'administration et de l'avènement d'un Gouvernement est-timorais indépendant. Le Timor oriental aura toujours besoin de l'appui de la communauté internationale après son accession à l'indépendance. La communauté internationale n'a pas le droit de se dérober à ses responsabilités vis-à-vis de cette démocratie naissante.

Le Président (*parle en chinois*) : Avec l'assentiment des membres du Conseil, j'ai l'intention de suspendre la séance maintenant. La séance reprendra à 15 h 30.

La séance est suspendue à 13 h 15.